

PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS

Sports
Jeux
bibliothèques
excursions
colonies de vacances

Cinéma scolaire en Cochinchine

Cinéma des enfants au Guignol et à la Société d'enseignement mutuel, à Saïgon
Séances de cinéma en plein air
lors des fêtes de Jeanne d'Arc, du 14-Juillet et du 11-Novembre

Édouard-François ARDUSER, président

Professeur de sténographie,
opticien,
gérant d'immeubles
Membre de la Chambre de commerce,
son délégué au conseil colonial (1914),
puis au port de commerce (1920),
Deuxième adjoint au maire de Saïgon (1921-1922).
Membre de Ligue des droits de l'homme (section de Saïgon reconstituée)(1922)
Officier d'académie (1914).

Une conférence à Saïgon
(*L'Écho annamite*, 25 mars 1922)

Monsieur le docteur M. Cognacq, directeur de l'Instruction publique en Indochine, gouverneur de la Cochinchine, a bien voulu accepter de présider la première de la série des conférences que donnera à Saïgon le Patronage laïque cochinchinois.

Cette conférence sera donnée jeudi prochain, 30 mars, à 21 h. 30, dans les salons de la Société philharmonique.

En parlant de l'idéal laïque, M. Humbert-Hesse, professeur de seconde au Collège Chasseloup-Laubat, exposera les principes directeurs de l'Œuvre.

Tous les amis de l'École y sont conviés.

Œuvre des patronages laïques de France

Section centrale cochinchinoise

UNE INTÉRESSANTE SOIRÉE
(*L'Écho annamite*, 28 mars 1922)

C'est celle qu'offrira jeudi 30 mars, à 21 h. 30, dans les salons de la Société philharmonique, le Patronage laïque cochinchinois.

M. Paul Baudet, secrétaire général, fera connaître l'œuvre déjà accomplie par cette association et les buts si importants pour l'avenir de la colonie, qu'elle s'est proposé d'atteindre.

M. Humbert-Hesse, licencié de philosophie, exposera les directions intellectuelles et morales du Laïque Cochinchinois.

Un orchestre prêtera son concours. C

Nul doute que cette soirée, dont M. le gouverneur de la Cochinchine a bien voulu accepter la présidence, ne rallie à cette association tous ceux que préoccupent la santé et la prospérité de notre belle colonie.

À la Société philharmonique
Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 1^{er} avril 1922)

Marie-Charles-Constant GOUPILLON,
délégué du comité central,
cheville ouvrière

Né le 23 juillet 1878.
Enseignant au Tonkin,
puis à Saïgon (professeur principal du collège Chasseloup-Laubat),
Giadinh (directeur du groupe scolaire)
et enfin Biênhoa (École d'art appliquée).
Officier de l'instruction publique (*JORF*, 13 août 1924).

Membre depuis 1902 de la Ligue des droits de l'homme,
remet en cause vivement le républicanisme du gouverneur de la Cochinchine Cognacq
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1926),
[franc-maçon \(Grande Loge de France\)](#).

Ainsi que nous l'avions annoncé, la conférence de M. Humbert Hesse a eu lieu avant-hier à 21 h.40, dans la salle de la Société philharmonique de Saïgon.

Une assistance nombreuse, parmi laquelle nous avons remarqué des notabilités de Saïgon et des environs, avait tenu à venir entendre cette intéressante causerie.

La presse était représentée par l'« Opinion », le « Courrier saïgonnais », « l'Impartial », la « Tribune indigène », le « Luc-tinh-tan-vân » et l'« Écho annamite ».

M. le docteur Maurice Cognacq, gouverneur de la Cochinchine, qui devait présider la soirée, ne put, à son grand regret, venir, ayant été pris au dernier moment par les multiples et absorbants devoirs de sa haute fonction. Il a donc délégué M. Barthélémy, inspecteur général de l'Instruction publique, pour le représenter. On remarquait autour des trois tables placées sur la scène, MM. Henri Prêtre, directeur de l'Enseignement ; Mathieu, directeur du Collège Chasseloup-Laubat ; Arduser, président local de l'Œuvre ; Le Bret, secrétaire général de la mairie ; Réthoré, ingénieur, vice président ; Baudet, professeur, secrétaire général ; Gouillon, délégué du comité central.

La séance fut ouverte par M. Barthélémy qui, après avoir présenté les excuses de M. le gouverneur Cognacq, assura ceux qui s'intéressent à l'œuvre, de l'intérêt que M. le gouverneur général et de M. le gouverneur de la Cochinchine portent à la section cochinchinoise.

M. Goupillon prit ensuite la parole et prononça le discours suivant, qui fut vivement applaudi :

Monsieur l'Inspecteur,
Mesdames, Messieurs,

Je me serais tu, préférant l'œuvre à la parole, si un impérieux et agréable devoir ne m'incombait ce soir.

Délégué pour la Cochinchine de l'œuvre des Patronages laïques de France, j'ai la mission très douce de vous apporter à tous le salut affectueux et reconnaissant du comité central et des 477 sections de France et des colonies affiliées.

La 478^e section est née à Saïgon. Sur son rustique berceau se sont penchés de bienfaisants génies qui lui ont accordé une longue, heureuse et nécessaire existence. Son premier geste fut un sourire. Elle a, comme ses aînées, qui, moins grandes qu'elle, seront, et c'est chose rare, un noble idéal à faire vivre.

Nous ne pouvons douter que, grâce à l'appui des bienveillants et puissants parrains dont les noms vous seront cités, guidés, éclairés par eux, elle n'ait à cœur de donner cet idéal à la terre et n'y parvienne.

Elle est née pour unir. Son nom est un vœu d'union : France-Cochinchine.

Un geste de la semeuse au Soleil-Levant, ce « geste auguste » d'où lève toute moisson l'a créée.

Nul symbole n'est plus sainement éducatif. Nul n'est plus véritable. Nul n'a plus d'autorité : celle de la Vie.

Sur le champ longuement travaillé par nos ancêtres, parmi les sillons que des générations incessamment renouvelées ont généreusement enrichi de leur sang, dans le clair rayonnement de l'aube pleine de promesses, la semeuse, à longues volées, a jeté le bon grain.

Ni l'encerclement des semences mauvaises, ni l'envahissement de l'ivraie voisine n'auront raison de son incessant labeur. À chaque jour que l'aurore apporte, du même pas tranquille et sur la bonne semeuse de libertés de justice, d'humanité, de progrès, étend son geste souverain, lançant plus loin sur le monde les grains merveilleux.

Quelle terre meilleure que celle-ci les pouvait recueillir ? Terre laborieuse, terre cultivée, terre probe, terre respectable. Voici que la semence a levé, qu'elle réjouit par sa fraîcheur, séduit par sa vertu, enivre par son charme.

Elle sera le pain de demain à qui la saura comprendre. apprécier et dignement goûter, semblable à ces fleurs de la légende qui vivent éternellement en des mains pures et se fanent au moindre contact souillé.

Enfants sur qui la geste de la semeuse a passé, préparez-vous longuement pour que votre moisson soit belle et glorieuse. C'est dès l'école qu'il y faut penser. Formez votre esprit, votre cœur, votre corps. Apprenez à savoir loyalement, à juger dignement, à aimer sincèrement.

Parents, qui avez la lourde et noble tâche de guider les premiers pas chancelants, d'éduquer avant l'école, de raisonner l'irrationnable, de commencer la transformation en amour du vouloir vivre, vous qui avez presque terminé votre moisson, vous voulez tous que celle de vos enfants soit plus douce, plus dorée, plus savoureuse.

Et vous, maîtres, instructeurs et éducateurs, maîtres laïques, vous qui voulez une école belle, forte, aimée, répondez à notre appel. Comme nous, nous voulons les temples de l'étude outillés, ornés, joyeux.

Pour que, sortis de l'école, cette seconde mère, gais, loyaux, confiants et forts, nos élèves, nos enfants, soit que la vie leur réserve amertume ou bonheur, se tournent le

cœur plein de reconnaissance de ce qu'ils ont acquis et su goûter par l'école, pour la Cochinchine, pour la France.

M. Paul Baudet s'exprima à son tour en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Tout à l'heure, M. Humbert Hesse vous parlera de l'Idéal laïque au point de vue philosophique. Me plaçant à un point de vue moins élevé, je me bornerai à vous indiquer les moyens que nous estimons propres à réaliser cet Idéal en ce pays, et les résultats auxquels nous avons déjà, abouti.

Notre section n'a que quelques mois d'existence. Si vous voulez bien tenir compte des difficultés inhérentes à la mise en marche de toute entreprise, vous ne vous étonnerez pas de ce que notre bilan, à ce jour, soit peu important.

Mon rapport sera donc l'exposé de notre programme d'action plus encore que celui de nos réalisations.

Il importe de souligner, tout d'abord, l'accueil bienveillant que le Patronage laïque cochinchinois a reçu, dès sa formation, auprès des autorités administratives et auprès des particuliers. Forcément limitée dans ses crédits, dans son temps et dans ses programmes, l'école publique ne peut, à elle seule, parfaire l'éducation des générations qu'elle a mission de former. Il est nécessaire que, travaillant avec elle, à côté d'elle, des institutions — officielles ou privées — la complètent ou la prolongent. C'est ce qu'ont compris tous ceux qui sont venus à nous dès les premiers jours.

Nous les remercions bien vivement et, en particulier, M. le gouverneur général et M. le gouverneur de la Cochinchine dont les adhésions nous ont été un précieux encouragement.

Notre section compte, à l'heure actuelle, près de cinq cents membres, tant bienfaiteurs que fondateurs, donateurs, honoraires et actifs. C'est un résultat dont il y a lieu de se féliciter, si l'on songe que nous n'avons pas encore effectivement commencé notre propagande. Nous comptons sur cette réunion pour nous amener un grand nombre de nouveaux adhérents.

Le but de notre société est d'améliorer, au triple point de vue physique, intellectuel et moral les enfants de nos écoles. Cela, bien entendu, sans nous immiscer, en quoi que ce soit dans l'organisation administrative existante.

Il n'est plus personne, de nos jours, pour contester l'importance de l'éducation physique.

Mais il n'est peut être pas téméraire d'affirmer qu'elle est particulièrement nécessaire sous ce climat qui incite à l'inaction, et qu'au siècle d'âpre lutte économique où nous sommes, la force physique sera, de plus en plus, un gage de succès.

Nous nous occupons donc de l'éducation physique de la jeunesse de nos écoles. À ce propos, une première question s'est imposée à notre attention, d'importance capitale. Nos programmes métropolitains d'exercices physiques conviennent-ils ici d'une façon absolue ?

Il nous a paru nécessaire de confier l'étude de cette question à une commission compétente, composée d'hommes ayant une longue expérience de ce pays, Français et Annamites, médecins et sportsmen. Cette commission, après avoir posé les règles générales d'une éducation physique rationnelle, s'efforce d'établir un programme d'exercices appropriés à nos établissements scolaires. Ce programme complétera les programmes officiels et pourra même les pénétrer si l'Administration y voit avantage.

D'autre part, nous voulons aider au développement des jeux et des sports, dans la mesure de nos ressources, en mettant à la disposition des maîtres et des élèves le matériel nécessaire : jeux de croquets, balles ou raquettes de tennis, ballons de football, etc., aussi en favorisant la constitution d'équipes par l'organisation de matches ou de concours interscolaires dotés de prix.

Ces matches et ces concours contribueront, au surplus, à rehausser l'éclat des fêtes publiques, françaises ou annamites, en même temps qu'ils seront un précieux stimulant pour les élèves. Dans ce domaine de l'éducation physique, nous n'en sommes plus seulement à la période des conceptions. Une première commande de ballons a été faite en France il y a un peu plus d'un mois. Dès que le nombre des adhérents nous le permettra, nous en ferons une seconde.

En ce qui concerne l'éducation intellectuelle, notre action pourrait, à première vue, apparaître comme moins nécessaire. Nous pensons, cependant, qu'elle peut être considérable. En effet, si nos établissements scolaires possèdent, pour la plupart, les livres et fournitures classiques indispensables, ils manquent parfois du matériel nécessaire pour compléter un enseignement moderne. De plus, ainsi que je le disais au début de ce rapport, l'action de l'école est forcément limitée.

Nous nous proposons donc, en premier lieu, de doter les écoles de bibliothèques formées de livres annamites et surtout français, choisis spécialement pour les élèves à qui ils sont destinés. Ainsi constituées, ces bibliothèques donneront vraiment aux enfants le goût de la lecture ; elles leur permettront de compléter et d'approfondir les connaissances acquises en classe ; elles les mettront à même de mieux connaître leur propre pays et la France. Nous croyons ne pas nous illusionner en pensant que ces bibliothèques seront d'un concours efficace pour l'étude de notre langue, étude si difficile que les résultats ne correspondent pas toujours aux efforts des maîtres.

Afin de rendre l'école attrayante, vivante, nous avons l'intention de mettre à la disposition des élèves le matériel indispensable pour un enseignement post-scolaire concret et pratique.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1922)

Ce groupement naissant a fait de la bonne besogne. Il s'occupe activement d'organiser les sports, de créer des bibliothèques. Une importante commande de livres a été faite en France ; des appareils cinématographiques, des ballons ont été également commandés.

La population ne reste pas indifférente à ces louables efforts ; elle tient à en prendre sa part. C'est ainsi que dans la seule province de Cantho, une propagande intelligente a amené d'importants dons de la part de divers notables et propriétaires indigènes.

Il est à prévoir que la liste des généreux donateurs s'allongera chaque jour.

Les adhésions sont reçues par M. Arduser, président, 8, rue Sohier. Les cotisations ou mandats doivent être adressés à M. le trésorier du Patronage laïque cochinchinois à Saïgon.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 9 mai 1922)

La 2^e assemblée générale du Patronage laïque cochinchinois aura lieu dans les salons de la Société philharmonique, rue Taberd, le lundi 15 mai, à 5 h. 45 du soir.

ORDRE DU JOUR

- 1° Procès-verbal de la précédente assemblée générale
- 2° Compte rendu moral.
- 3° Compte rendu financier.

- 4° Modifications aux statuts.
- 5° Élection du bureau pour 1922.
- 6° Élection de membres d'honneur.

Le président,
Ed. ARDUSER.

N. B. — Les personnes qui désirent adhérer à l'Association trouveront un bureau d'adhésion ouvert à la Philharmonique dès 5 h. 15 — Elles pourront dès lors prendre part aux opérations de l'assemblée.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 13 mai 1922)

La 2^e assemblée générale de cette société aura lieu lundi prochain, 15 mai, à 5 h. 45 du soir, dans la salle de la Société philharmonique, rue Taberd.

Avec moins de six mois d'existence, le Patronage laïque cochinchinois a commandé pour plus de 2.500 piastres de livres de lectures, lanternes de projection, cinémas, vues, films, ballons. Les bibliothèques d'un modèle nouveau, sont en construction. Les premiers envois de livres sont parvenus au siège social. Depuis un mois, aucune semaine qui n'ait vu partir une commande.

Aussi, les adhésions sont-elles de plus en plus nombreuses et intéressantes. Aux noms bien connus de MM. Truong-van-Ben, conseiller colonial ; Le-van Phât, *tri phu* à Govàp ; Nguyèn-ngoc-Chan, propriétaire à Longxuyêñ ; Nguyen-phú Khai ; Bùi-quang Chiêu ; Nguyén-vân-Cua ; Trần-quang-Nhiêm ; lieutenant Nguyen-vân-Xuàn ; Nguyén-vân-Xung, cà *truong* à Thoi an, ... (il faudrait des colonnes pour les citer tous) se sont ajoutés ceux de MM. La-thanh-Co (200 piastres pour l'enseignement par l'image) et 100 piastres (membre bienfaiteur) ; Bùi-ngoc-Yên, *huyêñ* honoraire ; Nguyen-van-O, chef de canton ; Truong-ngoc-Sô, ancien conseiller provincial ; Bùi-ngoc-Cân, cà *truong* à Thôi-an, qui, chacun, ont donné 100 piastres pour le développement des bibliothèques. De nouvelles adhésions sont annoncées. Elles viennent par groupes : 200, le 30 mars ; 586, le 21 avril ; 352, le 4 mai.

Afin de donner toutes facilités aux personnes qui n'ont encore pu adhérer, un bureau d'adhésions sera ouvert, avant l'assemblée générale, le 15 mai, à 5 h. 15, à la Société philharmonique, et les membres nouveaux pourront participer à tous les travaux de l'assemblée générale.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 18 mai 1922)

Hier soir a eu lieu, dans la salle de la Société philharmonique, mise gracieusement à la disposition du Patronage, le 2^e assemblée générale de cette œuvre que M. Blanguernon, inspecteur général de l'Instruction publique, avait tenu à honorer de sa présence.

Après quelques paroles de bienvenue de M. Arduser, président de l'Association, la salle tout entière s'associa à l'expression de sa gratitude envers MM. Maurice Long, gouverneur général, Maurice Cognacq, gouverneur de la Cochinchine, Ernest Outrey, député, Foray, maire de Saïgon, qui ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'Œuvre et lui ont témoigné une particulière bienveillance. Il pria M. Blanguernon d'être l'interprète, auprès de M. le gouverneur, de ces sentiments.

M. Blanguernon, en phrases d'une très poétique envolée, indiqua le chemin tracé à l'Association par ses aînées et l'assura de tout son cordial appui.

Du rapport moral présenté par M. Baudet, secrétaire général, il ressort que l'Œuvre, qui comptait le 30 mars, 102 membres, en comprend aujourd'hui 1.316 ; que de très importantes commandes de matériel sont envoyées chaque semaine, en livres de lecture, lanternes, cinémas, vues, films, ballons, etc.

Après plus de 2.500 p. d'achats, la caisse accuse un excédent de 1.500 p. C'est dire que le nouveau comité trouvera une situation prospère.

Par acclamations, le diplôme d'honneur du Patronage a été voté à MM. Lebrun, administrateur à Cantho ; Lafuste, directeur du collège de Mytho ; le *huyén* VÂN-thê-Loc, délégué administratif à Tra-on, pour l'appui qu'ils ont apporté à l'Œuvre.

Les statuts modifiés furent votés à l'unanimité. Ils prévoient sous certaines conditions de quantum, la création de sections et de groupes dans les provinces.

MM. Blanguernon et Barthélémy, inspecteur et inspecteur adjoint de l'Instruction publique, furent élus vice-président et membre d'honneur de l'association.

Le bureau pour 1922 fut ensuite élu.

Nous en donnerons bientôt la composition.

Patronage laïque cochinchinois

M. le gouverneur Cognacq, membre bienfaiteur
(*L'Écho annamite*, 10 août 1922)

Rien n'est plus remarquable que l'essor cette intéressante association. Elle compte aujourd'hui plus de 2.000 membres. Mais aussi, quel accueil bienveillant et flatteur !

M. le gouverneur Cognacq, après tant de témoignage de sa haute approbation, a voulu l'honorer encore en lui apportant sa cotisation personnelle (100 p.) de membre bienfaiteur. Ainsi cet éminent fonctionnaire continue-t-il à être en toute occasion l'animateur au développement scolaire en Indochine.

Ce haut assentiment est magnifiquement en accord avec toute la juste aspiration de la population cochinchinoise.

À Saigon, M. NGUYÊN-van-CUA vient de se faire inscrire comme membre actif perpétuel (versement de 50 p.). À Chaudoc, M. TRUONG-tan-VI, *huyén* honoraire, offre le titre N° 067 866 de l'emprunt (membre honoraire perpétuel).

À Cantho, M. le *huyen* NGUYEN-van-YEN offre 100 p. pour les bibliothèques scolaires.

À Tràvinh, M. BLAND MODAT a su grouper 432 adhésions, parmi lesquelles un membre fondateur (50 p. par an) ; M. THAI-thanh-THI, propriétaire à Tieu-Can, cinq donateurs (20 p. par an) ; MM. LÂM-quan-THOI, LÂM-quan-TUONG, LUONG-dinh-PHU, VUONG-LIÉM, LÊ-NGOC-THO, seize membres honoraires et cent quarante-cinq membres actifs dont M^{me} LÂM QUAN-VÂN, (50 p.) membres actif perpétuel).

À Sadec, le groupement comptait 216 membres ; M. l'administrateur KLEIN* a fait récemment parvenir 29 adhésions nouvelles.

À Mytho, l'activité de M. Lafuste, directeur du collège, apporte 36 adhésions de membres honoraires (10 p. par an).

Il est intéressant de noter que toutes les classes de la société sont représentées dans cette association : tous tiennent à offrir -à l'œuvre leur concours.

Pour bien marquer toute l'importance qu'il attache à la culture morale, le Bureau central a offert dès cette année de très beaux volumes aux élèves des établissements d'enseignement du 2^e degré qui s'étaient signalés par leur bonté, leur droiture de caractère, leur modestie, dans cette petite société qu'est l'école. Voici les noms des lauréats :

Lycée Chasseloup-Laubat. MM. Nguyêñkhac-Can; Daong-van-Lâu, Hugues Bel, Lucien Bernard.

École normale. — MM. Lê-van-Dôn, de Chaudoc, et Cao-van-Dinh, de Bentré.

École professionnelle. — MM. Lê-van-Gioi, de My-Truong-Dông (Tanan) et Bui-v-Manh, de Binh-Hoa (Giadinh).

Collège de filles indigènes. — Mlles Nguyêñ-thi-Hoàn, de My-Tra (Sadec), et Nguyêñ-thi-Kiêu, de Dào-Ngan (Mytho).

Ajoutons que le Patronage laïque vient de recevoir ses premiers appareils de projection, des ballons, des livres, et que la fondation des sections de Cantho, Mytho, Sadec, Saïgon, Travinh, aura lieu entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre. et que la formule: « M. le président du Patronage laïque cochinchinois » est suffisant pour envoyer son adhésion.

G.

Patronage laïque cochinchinois

PROGRAMME POUR 1921 (*L'Écho annamite*, 25 août 1922)

1° Bibliothèques scolaires.

Établissement et mise en circulation de 50 bibliothèques de 50 volumes chacune.

2° Enseignement par l'image.

Mise en circulation de 5 appareils cinématographiques.

3° Musées scolaires.

Étude d'un modèle type et établissement de duplicata pour les écoles de plein exercice d'abord.

4° Culture physique.

Création de concours interscolaires de jeux sportifs et culture physique.

5° Conférences publiques.

Continuation d'un programme de 4 conférences éducatives à Saigon avec extension dans les provinces.

6° Concours.

Mise au concours et publication de monographies provinciales en français destinées à être mises entre les mains des élèves,

7° Publication des meilleures conférences.

Georges-Alphonse-Paul LE BRET (1870-1947), président

Administrateur colonial et homme d'affaires

Le Patronage laïque cochinchinois (*L'Écho annamite*, 21 septembre 1922)

Le vendredi, 22 courant, à 9 heures du soir, le Patronage laïque cochinchinois donnera, dans la salle de la société Philharmonique, sous la présidence de M. [Georges]

Le Bret, secrétaire général de la mairie, président de l'association, une soirée dont voici le programme :

- 1 — Orchestre, sous la direction de M. Sersot ;
- 2 — Constitution de la Section — Élection du bureau ;
- 3 — Conférence sur la prise de Chi-Hoi, par M. Lê-van-Phat ;
- 4 — Orchestre ;
- 5 — Première séance de cinéma scolaire* ;
- 6 — Proposition du Délégué ;
- 7 — Orchestre.

Sous la vigoureuse impulsion de son sympathique délégué, M. Goupillon, le patronage laïque cochinchinois — dont l'existence réelle ne date que du 30 mars dernier — a fait de bonne besogne, mettant une espèce de coquetterie à réaliser son programme chargé dans le minimum de temps.

Nous ne saurions donc trop féliciter M. Goupillon et ses collaborateurs de leur féconde activité. Mais nous avouons qu'il y a dans le programme de la soirée du vendredi une chose qui nous chiffonne un peu, beaucoup ; c'est la conférence de M. Lê-van-Phat, que beaucoup de nos compatriotes trouvent déplacée ou tout au moins inopportune dans la bouche d'un Annamite, à cause du sujet choisi qui pourrait réveiller de douloureux souvenirs que le temps a déjà effacés.

Séance cinématographique
(*L'Écho annamite*, 4 novembre 1922)

Samedi soir, à 21 heures et demie, M. Goupillon, le sympathique professeur au collège Chasseloup-Laubat et l'actif délégué du Patronage laïque en Cochinchine, a donné une séance cinématographique au siège de la Société d'enseignement mutuel.

Plusieurs films de vulgarisation fort intéressants ont défilé sur l'écran. La soirée a été clôturée au milieu d'éclats de rire frais et juvéniles, par un film comique, dessiné par Benjamin Rabier, le spirituel artiste qui sait prêter des attitudes si drôles et si expressives aux animaux.

Nous remercions M. Goupillon de l'agréable soirée qu'il nous a fait passer.

Il est regrettable qu'à cause de la pluie, l'assistance ait été peu nombreuse. Nous y avons remarqué M. [Georges] Le Bret, administrateur des Services civils, secrétaire général de la mairie de Saigon, ainsi que plusieurs dames.

Patronage laïque cochinchinois
Conférence
(*L'Écho annamite*, 21 décembre 1922)

Une conférence avec projections lumineuses aura lieu dans la salle de la Philharmonique, le vendredi 22 courant à 21 heures.

M. Dandolfi [Pandolfi], professeur au collège Chasseloup-Laubat, parlera d'Angkor et des Khmers.

Section centrale cochinchinoise
de l'œuvre des Patronages laïques de France

Siège social : 8, boulevard Norodom, Saïgon
(*L'Écho annamite*, 21 décembre 1922)

Les championnats sportifs interscolaires cochinchinois en 1923

Saïgon, le 14 décembre 1922.

Monsieur le directeur,

Nous venons de lire avec beaucoup d'intérêt l'article paru dans *l'Opinion* du 13 décembre intitulé : « Créons à Saïgon un Championnat interscolaire »

Nous espérons que les renseignements qui suivent donneront pleine satisfaction à votre collaborateur :

— Le 22 octobre 1921, en enregistrant l'assemblée préparatoire du Patronage laïque cochinchinois, les journaux notaient « Amélioration physique des élèves de nos écoles ».

Le même jour, dans les *Opinions d'un Saïgonnais*, des « Concours sportifs » étaient annoncés.

Toute la presse cochinchinoise en fit mention. En décembre, l'adhésion des Pouvoirs publics était acquise à l'idée.

Il fallait passer à la réalisation. C'est une question assez complexe.

Nous sommes en Cochinchine dans une situation athlétique un peu paradoxale en ce qui concerne les Cochinchinois. La plupart vivent d'une nourriture peu *plastique*. Il ne s'agissait donc point d'imiter ce qui se fait en France. Il fallait, sous peine de dépasser le but, de surentraîner la race, procéder avec mesure.

Des consultations furent prises auprès des compétences sportives et médicales reconnues.

En même temps, ainsi que l'annonçait le 30 mars dernier, dans un compte rendu reproduit en tout ou partie par la presse cochinchinoise, nous allions « favoriser la constitution d'équipes et organiser des matchs ou concours interscolaires d'éducation physique ».

Tout ceci supposait un travail préparatoire considérable, la mise en jeu de fonds importants. Si l'initiative individuelle est intéressante, la coordination des efforts ne l'est pas moins. Il ne s'agissait pas d'entraîner la Cochinchine dans des convulsions sportives, mais de l'amener, par une préparation rationnelle, à un épanouissement sportif durable.

Le labeur de préparation se fait en silence. Si, le 24 août, tous les journaux de Cochinchine ont publié notre programme pour 1922-1923, en annonçant « Création de concours interscolaires de jeux sportifs et culture physique », il était à comprendre que les études préliminaires étant closes, le moment de la réalisation approchait.

Fin septembre 1922, quarante cinq ballons furent envoyés dans les écoles.

Cinquante autres sont attendus et seront expédiés dès leur arrivée.

Partout, des équipes s'entraînent ou sont en formation, plus de vingt écoles ayant envoyé leur adhésion aux concours prochains.

Est à l'impression un règlement contenant, avec le règlement interscolaire, un petit code du Football Association, généralement joué hors des règles.

Entente passée avec la C. S. I, celle-ci fournira les arbitres pour les matches dont le calendrier sera publié dans la première quinzaine de janvier.

Voilà où en est, non pas le Championnat interscolaire de Saïgon, mais le Championnat sportif interscolaire cochinchinois.

Les élèves des écoles laïques, suivant leur âge, et leur indice, entreront dans des équipes dites de 1^{re} ou 2^e série.

Vous voyez, Monsieur le Directeur, que — et le Patronage laïque ne se targue pas d'en être l'inventeur, mais seulement le premier metteur en œuvre — l'auteur de l'article précité devra être satisfait.

Il demande « avons-nous à Saïgon des éléments suffisants pour la *réalisation que nous proposons* ? ».

Ici, nous réclamons un droit chronologique, d'autant plus fermement que, sans bruit, nos groupes se sont déjà livré quelques matches amicaux, préambules de la grande manifestation sportive interscolaire que nous préparons pour 1923, et pour la complète réalisation de laquelle nous vous prions de nous aider à faire appel à toutes les bonnes volontés.

Nous espérons, Monsieur le directeur, que vous voudrez bien, nous continuant un appui que vous ne nous avez jamais ménagé, nous accorder l'hospitalité de vos colonnes.

Que maintenant, les amis des Sports, les fervents, viennent nombreux, nous apporter aide et conseils, nous ne demandons que cela.

Comme aussi nous demandons qu'un vain souci, une hâte dangereuse de briller ne vienne pas, provoquant une éclosion hâtive de la jeunesse scolaire indigène, préparer pour notre chère Cochinchine une génération d'hommes épuisés ; mais qu'au contraire une entreprise sagement et scientifiquement conduite provoque un développement harmonieux auquel la race Indochinoise, moralement et physiquement, ne pourra que gagner.

Des encouragements sont nécessaires. Nous n'avons pas de prix en nombre suffisant. Nous serons heureux d'accueillir ceux qui nous seront offerts pour les jeunes athlètes des Écoles laïques de la Cochinchine.

P. L. C.

Conférence à la Philharmonique
(*L'Écho annamite*, 23 décembre 1922)

Hier soir, à 21 heures, dans les salons de la Philharmonique, a eu lieu la conférence sur Angkor, donnée, sous les auspices du Patronage laïque cochinchinois, par M. Pandolfi, professeur au collège Chasseloup-Laubat.

Devait une assistance nombreuse, qui remplissait la salle, le conférencier a parlé, pendant plus d'une heure, des merveilles de la prestigieuse Angkor la Grande, faisant des comparaisons suggestives entre l'histoire du royaume Khmer et celle de l'Europe. M. Pandolfi a obtenu un vif succès mérité.

Le sympathique professeur a fait ensuite défiler sur l'écran des vues de ce ruines incomparables, à travers la dédale desquelles il a guidé ses auditeurs, devenus spectateurs, en pèlerin ferveur, à qui Angkor est devenue familière.

Pour terminer la séance — idée heureuse —, M. Tricon¹, le distingué président de la Société des études indochinoises, tandis que le conférencier disait quelques poèmes cambodgiens, en rendit au piano toute la finesse mélancolique, tout le charme alanguï, régal pour les plus délicats.

Nos remerciements et nos félicitations au conférencier et aux organisateurs de l'agréable soirée.

PROGRAMME DES FÊTES DE MYTHO
(*L'Écho annamite*, 7 avril 1923)

Programme des fêtes organisées par

¹ Albert-Édouard Tricon : né le 18 février 1867 à Marseille. Magistrat au Tonkin, au Cambodge et en Cochinchine (1894-1926), puis avocat-défenseur à Saïgon (1926-1931). Auteur d'un recueil de chansons cambodgiennes (Saïgon, imprimerie Portail, 1922). Président de la Société des études indochinoises. Officier de l'Instruction publique (1912), chevalier de la Légion d'honneur (1924).

la section du Patronage laïque cochinchinois et la Société de tir de Mytho,
sous le patronage de M. le gouverneur de la Cochinchine
et de M. le général Jannot

SAMEDI 21 AVRIL

à 17 heures

au stand de la Société de tir

CONCOURS DE TIR

pour dames et messieurs

à la carabine et au pistolet

doté de nombreux prix

à 21 heures

au Cercle-Bibliothèque

MATCH DE BRIDGE

3 prix à décerner aux 2 finalistes

DIMANCHE 22 AVRIL

à 6 heures

à la butte militaire

GRAND CONCOURS DE TIR

au fusil Lebel et au revolver

doté de nombreux prix

offerts par la Société de tir de Mytho

et les grandes maisons de la place de Saïgon

À 9 heures,

au cercle-bibliothèque,

distribution des prix aux lauréats du concours par le général Jannot

à 15 heures 45

au terrain des sports

MATCH DE FOOT-BALL

à 17 heures

au square de Maréchal-Joffre

TOURNOIS DE TENNIS (finale)

Double Messieurs

Société de tir contre double Société d'Enseignement Mutuel

à 22 heures 30

GRAND- CONCERT

entre les 2 parties du concert,

[conférence] par le délégué du Patronage laïque de Saigon [Goupillon],
et constitution de la Section de Mytho.

à 23 heures 30

Dans la salle des fêtes de la maison commune

SAUTERIE

GRAND CONCOURS DE TIR

organisé par la Section de Tir de Mytho fondée en 1913

avec autorisation de M. le gouverneur de la Cochinchine,

agrée par le ministre de la Guerre

et placée sous la présidence d'honneur de M. le général Jannot

SAMEDI 21 AVRIL
à 17 heures
au stand de la société
Tir à la carabine BOSQUETTE
a) pour Dames 3 prix
b) pour Messieurs 3 prix
TIR AU PISTOLET
3 prix

Dimanche 22 avril
à 6 heures
à la butte militaire
1° TIR au fusil LEBEL (250 mètres)
a) sur cible à zones (position : couché)
b) sur silhouettes debout (position : à genoux)
c) sur silhouettes apparaissantes et disparaissantes (debout)
2°. TIR au REVOLVER 1895 (15 mètres)
sur cibles à zones

Ces différentes séries seront dotées de nombreux prix offerts par la Société de tir de MyTho et par les grandes maisons de la place de Saïgon.

PRIX D'HONNEUR

décerné au tireur, membre de Société qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des différentes séries.

Nota. — Les tireurs étrangers à la Société non-inscrits depuis au moins 3 mois pourront participer au cours, moyennant un droit d'inscription de 3 p. 00. Les munitions seront délivrées gratuitement.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire trésorier de la Société de tir à MyTho.

Patronage laïque cochinchinois
Section centrale cochinchinoise de l'Œuvre des patronages laïques de France
Siège social : 8, boulevard Norodom, SAIGON

Championnats interscolaires
de Foot-ball 1922 23
(*L'Écho annamite*, 26 avril 1923)

Ainsi que nous l'avons annoncé, ces championnats d'un haut intérêt pour l'avenir sportif de la Colonie, vont commencer jeudi prochain à 5 heures du soir, sur le terrain du Cercle sportif.

Au Patronage laïque cochinchinois ont envoyé leur adhésion, pour les championnats du 2^e degré : le collège Chasseloup-Laubat, l'École de dessin, l'École des mécaniciens asiatiques, l'École professionnelle, le collège de MyTho, le Lycée franco-chinois.

La finale se disputera à la Pentecôte.

Ajoutons que la Coupe de ce championnat a été offerte par M. Truong-van-Bên, conseiller colonial, auquel il n'est jamais fait appel en vain lorsqu'il s'agit des choses de l'école.

*
* * *

Concert

Mme Pia Sereni, contralto de l'opéra royal de Milan ; M. P. Mannelli, bien connu à Saïgon, et plusieurs artistes ont bien voulu offrir un concert au bénéfice du Patronage.

Ce concert sera donné vendredi, 27 courant à 18 heures dans la salle de la Société philharmonique.

Le prix des places, fixé à 2 \$ pour les grandes personnes et 0 \$ 20 pour les enfants, sera réduit de moitié pour les membres de la Société philharmonique, de la Société d'enseignement mutuel, et du Patronage laïque cochinchinois.

CHAMPIONNATS SPORTIFS INTERSCOLAIRES 1922-1923

(*L'Écho annamite*, 28 avril 1923)

Hier a eu lieu le premier match de foot-ball association en vue de l'attribution de la coupe Truong van-Bèn, organisé par le Patronage laïque cochinchinois.

L'équipe du Collège Chasseloup-Laubat était ainsi composée :

Avants

Dong, Samlobh, Sararetb, Sàc, Liêu.

Demis

Angeli, Dat, Liêm.

Arrières

Sir, Casenaz.

But

Lousiert

Le team adverse, de l'École de dessin de Giadinh, opposait :

Avants

Triëu, Nuôi, Danh, Curong, Hinh.

Demis

Lê, Cánh, Tuong.

Arrières

Minh, Doàn

But

Nam

Résultat : Chasseloup : 2 buts, École de Dessin 1.

Partie un peu hésitante au début et à l'avantage de l'École de Dessin, plus active dans la seconde mi-temps où Chasseloup domine. Des fautes qui disparaîtront vite.

Cependant une annonce de réelles qualités de décision, d'à propos et d'adresse.

Partie arbitrée avec un très juste et délicat sentiment par M. Michaux dont les conseils furent très écoutés des deux teams.

Dimanche, à Mytho, le P. L. C. oppose Collège de Mytho contre École professionnelle.

Jeudi, 3 mai. à 5 heures, sur le terrain du Cercle sportif, écoliers, parents et amateurs de sport verront deux bonnes équipes : École des mécaniciens asiatiques contre Lycée franco-chinois.

Championnat inter-scolaire du Patronage laïque
Coupe Truong-van-Bên.
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1923)

École des mécaniciens bat Lycée franco-chinois par deux buts à zéro. Hier au Jardin de la ville, le Lycée franco-chinois a rencontré l'École des mécaniciens asiatiques. Ce match promettait d'être intéressant, il l'a été peu pourtant. Les joueurs, très bons personnellement, manquaient d'entente et de coordination. Les meilleurs ont gagné ; nous les en félicitons vivement. La défense du Lycée franco-chinois fut très bonne, mais les demis ont besoin d'apprendre la séance du jour. L'arrière Tchi, et le gool Chiu firent une belle partie et sauvèrent maintes fois leur équipe.

Nos félicitations à tous.

Compositions des équipes :

École des mécaniciens

Avants

Dang, Oferh, Noël, Oggeri, Ferrot

Demis

Trà, Salgé, Sautard

Arrières

Tao, Meo

But

Davant

Lycée franco-chinois

Avants

Phuan, Phuoc, Chieu, Tainn, Kouger

Demis

Hi, Duoc, Kieu

Arrières

An, Tchi

But

Chiu

(*L'Écho annamite*, 19 mai 1923)

Dans sa réunion d'hier, le comité central du Patronage laïque a décidé, sur la proposition de M. Le Bret, d'organiser une tombola de 15.000 \$ dans le but de créer un jardin d'enfants pourvu d'un local vaste et bien aéré.

Cette tombola, autorisée par M. le gouverneur de la Cochinchine, comportera 5.000 \$ de lots comprenant des petites autos, une motocyclette, des bicyclettes et des objets utiles : mobilier, vaisselle, etc.

Le prix du billet est de 0 \$ 50.

Nous ne saurions trop engager nos compatriotes à acheter le plus possible de ces billets qui, tout en leur donnant la chance de réaliser presque sans bourse délier le rêve d'avoir une auto qui hante tant de cerveaux, leur permettront de contribuer au développement d'une œuvre éminemment utile à notre race.

Championnats sportifs interscolaires 1922-1923

Coupe Truong-van-Bên (*L'Écho annamite*, 19 mai 1923)

C'est lundi 21 mai à 16 h. 30 que se jouera, sur le terrain du Cercle sportif, la finale pour l'attribution de la Coupe Truong-van Bêt.

Tout ce qu'on peut dire des équipes en présence est qu'elles sont excellentes.

Le onze du collège de Mytho a vaincu l'équipe de l'École professionnelle. De son côté, l'École des mécaniciens asiatiques est venue à bout du Collège Chasseloup-Laubat.

Si l'équipe de Mytho n'a rien perdu de son homogénéité, celle de Mécano Sport s'est encore améliorée ces temps derniers.

Que le temps soit propice au Patronage laïque, cette finale de ses Championnats Sportifs Interscolaires attirera aux tribunes et autour du terrain du Cercle sportif l'affluence des grands jours.

Pour cette occasion, les entrées seront au tarif habituel. Les membres du Cercle sportif et ceux du Patronage laïque entreront à demi-tarif. Le bénéfice de la journée ira à l'Œuvre des bourses scolaires du Patronage laïque.

La coupe, un superbe bronze représentant un joueur d'Association, offert par M. Truong-van-Bêt, si dévoué aux choses de l'École, sera remise à la fin de la réunion à l'équipe gagnante.

Ajoutons que M. Caillard, le sympathique chef de la province de Giadinh, accorde dans l'internat du chef-lieu, hospitalité au onze mithoyen et le *tri phu* Lê-van-Phat s'est chargé de leur offrir déjeuner et dîner.

Enfin, est-il possible d'oublier que c'est grâce à l'activité de M. Loupy, répétiteur au Collège Chasseloup-Laubat, que cette première série de championnats sportifs Interscolaires a été réalisée cette année.

L'an prochain seront mises en compétition et disputées en outre : la coupe d'Association des écoles du 1^{er} degré, la coupe de tennis, et, pour la seconde fois, la coupe de culture physique.

Ville de Saïgon

Journée de Pasteur Pour la Science Française

SOUS LE HAUT PATRONAGE
de M. le gouverneur de la Cochinchine
et la présidence d'honneur de M. le Dr Bernard,
directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1923)

Dimanche 27 mai
EDEN CINÉMA-CASINO

Soirée de Gala organisée par MM. les directeurs Frasseto et David avec intermède de films du Patronage laïque.

Un événement sportif

Championnats interscolaires de culture physique
(*L'Écho annamite*, 14 juin 1923)

Dimanche prochain, à 16 heures, se disputera, pour la première fois en Cochinchine, le concours interscolaire de culture physique organisé entre les écoles officielles du 2^e et du 1^{er} degré, par le Patronage laïque cochinchinois.

Le lieu choisi est le parc des Sports. Tout Saïgon y sera.

Au programme que nous donnerons complet, figurent :

Le collège Chasseloup-Laubat, l'École des mécaniciens asiatiques, le Lycée franco-chinois. Les écoles de Cholon, Saïgon et Giadinh seront représentées par un nombre d'exécutants dont le total atteindra 1.500.

Outre des exercices de culture physique, des concours de course relai ([course au flambeau](#)), de saut, lancement de disque, etc. rehausseront le programme.

La musique militaire prêtera son concours

Les entrées seront payantes.

La recette de cette belle manifestation sera versée à l'œuvre des Jardins et contribuera à l'édification, sur l'actuel emplacement du Guignol (angle des rues Blancsubé et Marc Pourpre) du magnifique « Paradis des enfants » dont le Patronage laïque cochinchinois, par la voix de son délégué, proposait, voici peu de temps, la réalisation.

Conférence

La conférence que donnera, sous les auspices du Patronage laïque cochinchinois, M. le docteur Bigo², a pour titre :

L'Éducation physique

Elle aura lieu vendredi 15 juin, à 9 heures du soir, dans la salle de la Société philharmonique.

Les membres de cette société de la Société des études indochinoises, de la Société de protection de l'enfance, du Cercle sportif*, du Cercle sportif annamite et, d'une façon générale, tous les parents soucieux du développement physique de leurs enfants y sont conviés.

Patronage laïque cochinchinois
Section centrale cochinchinoise de l'Œuvre des patronages laïques de France
Siège social: 8, boulevard Norodom, Saïgon

Travinh
(*L'Écho annamite*, 14 juin 1923)

Une jolie fête a été donnée ici, faisant coïncider la tournée cinématographique scolaire mensuelle avec la fondation de la section du Patronage laïque cochinchinois.

Le bureau est ainsi constitué par un vote unanime :

Président d'honneur :

M. Faure, Administrateur, chef de la province.

Président :

M. Ta-trung Nghia, propriétaire.

² Henri-Émile-Joseph Bigo (Caudry, 26 avril 1889-en mer, 1^{er} mars 1925) : médecin stagiaire à l'hôpital indigène de la Cochinchine (Lalung-Bonnaire) de Cholon, puis ophtalmologue et otorhinolaryngologiste à Saïgon.

Vice Présidents :

MM. Nguyêñ-van-Phat, conseiller colonial ; To ngoc duong, délégué administratif, Nguyêñ-van-Thân, commis indigène des S. C.

Secrétaire :

M. Hô-van-Canh, instituteur.

Trésorier :

M. Charles Ty, huissier,

Commissaires :

MM..Nguyêñ-van-Son, Doan-van-Sang, Vo-quâc-Hung, instituteurs.

Directeur sportif :

M. Nguyêñ-vau-Bôn, instituteur.

La section provinciale du Patronage laïque de Travinh est la 5^e qui se soit constitué cette année.

Elle compte plus de 200 membres et 800 pupilles.

Nous entendrons bientôt parler de l'activité que, avec l'impulsion que saura lui donner M. Blanc Modat, délégué du Bureau central, elle mettra au service des écoles.

Patronage laïque cochinchinois
Section centrale Cochinchinoise
de l'Œuvre des patronages laïques de France
Siège social : 8, boulevard Norodom, Saïgon

La grande fête sportive de dimanche
La Coupe du Gouverneur
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1923)

Nous avons annoncé le Concours interscolaire de culture physique qui aura pour scène le Stade du Parc des Sports, dimanche 17 juin, à 16 heures.

M. le gouverneur de la Cochinchine en accepté, ainsi que M. le général Jannot, la présidence. Mieux, il a décidé d'offrir à ce concours sa première coupe, à laquelle le Comité a décidé de donner le nom de Coupe du Gouverneur.

Pour cette année, seules les écoles de Saïgon et de sa banlieue, Cholon, Giadinh, y participeront.

Ce sera un beau spectacle auquel tous voudront assister, donné au bénéfice de l'œuvre des Jardins d'enfants. Déjà, les tribunes de virage sont toutes retenues.

L'ouverture des portes se fera à 15 heures 30.

La diversité des épreuves du concours sera encore rehaussée par la présence, en intermède, d'une équipe militaire qui offrira le joli coup d'œil d'une leçon de Joinville.

Que dire de plus ? M. Piquel, professeur de gymnastique au Collège Chasseloup-Laubat, les instructeurs militaires se dépensent sans compter. Une belle émulaltung est un gage de réussite. Voici la liste des adhésions :

Collège Chasseloup-Laubat : 300

École des mécaniciens asiatiques : 50

Société de protection de l'enfance : 20

Écoles de Cholon : 200

Écoles de Saïgon : 800

Écoles de Giadinh : 500

La Coupe du Gouverneur de la Cochinchine reviendra aux écoles du 2^e degré.

Celle du Patronage laïque aux écoles du premier degré. Des prix en outre seront attribués.

Conférence

En raison du mauvais temps qui a sévi vendredi dans l'après-midi et le soir la conférence de M. le docteur Bigo sur

L'Éducation physique

ainsi que les démonstrations et la séance cinématographique sont remises au vendredi 29 juin, à 5 h. 30 du soir.

Concours interscolaires de culture physique

La Coupe du Gouverneur

(*L'Écho annamite*, 19 juin 1923)

On pouvait craindre que la pluie ne vint contrarier la belle tentative d'hier.

Il n'en a rien été. Ondée à 2 heures, temps gris de trois à sept, temps idéal pour ce que le Patronage laïque avait convié le public saïgonnais à voir.

Aux loges pavées du Parc des Sports, on remarquait : MM. Tholance, président de la commission municipale de Saïgon, représentant M. le gouverneur de la Cochinchine ; le général Jannot ; de Tastes, administrateur de Cholon ; Barthélémy, inspecteur de l'Instruction publique, représentant M. le recteur Joubin ; [Georges] Le Bret, président du bureau central du Patronage laïque cochinchinois ; Filhol, directeur de la maison Descours et Cabaud ; Bouault, directeur du collège Chasseloup-Laubat, etc.

Beaucoup d'élèves des Ecoles aux tribunes. A 14 h. 15 la Marseillaise, jouée par la fanfare du 11^e Colonial. Puis commence le concours.

L'école des Mécaniciens asiatiques se présente la première — Très bon ensemble, beaux exercices de force — Torse et jambes nus, ces jeunes gens travaillent comme des hommes. D'enthousiastes bravos les saluent.

L'école primaire de Giadinh offre un bien joli coup d'œil. Six cents enfants, en blanc, écharpe rouge, s'alignent sur le terrain derrière le drapeau tricolore qu'ils semblent fiers de porter. Une immense bannière indique :

Patronage laïque cochinchinois
École de Giadinh
1923

L'ensemble est splendide. D'unanimes applaudissements les accueillent.

Puis, les écoles primaires de Saïgon donnent aussi une excellente impression de discipline et d'harmonie. Leurs huit cents exécutants sont très remarqués.

La Protection de l'Enfance offre une leçon type de culture physique. La précision de leurs mouvements, leur variété, la longueur de la leçon font admirer la résistance, la mémoire des enfants et la patience de l'instructeur. Deux pyramides couronnent cette petite merveille.

Les écoles primaires de Cholon présentaient soixante gymnastes dans un bon ensemble.

Le collège Chasseloup-Laubat manœuvre aux accents de la musique militaire. La difficulté est extrême, à cause du jeu de répétitions. L'impression est profonde. Belles lignes, sans rien qui cloche : Trois cents gymnastes.

Pour clore la série scolaire, les écoles de Chodui et Tandinh ont joliment enlevé leur programme.

Enfin, après une course relai qui passionna le public, une équipe militaire exécuta, en chantant « On ne passe pas » : de bien jolis mouvements rythmés.

Palmarès

Le jury du concours est composé de MM. le colonel Overland, président, le lieutenant Le Cam, le médecin Trân-va-An, président du Cercle sportif annamite, membres.

Il attribua aux équipes le classement suivant :

Écoles du 2^e degré.

1^{er} prix et coupe du gouverneur :

Collège Chasseloup-Laubat.

2^e prix : École des mécaniciens asiatiques

Écoles du 1^{er} degré

1^{er} prix *ex-æquo* : École de Giadinh. École de la rue Richaud

2^e prix : École municipale de Cholon.

3^e prix : Écoles de Tandinh et Chodui.

Prix spécial de difficultés :

Société de protection de l'enfance.

M. Tholance remit au directeur du Collège Chasseloup-Laubat la coupe offerte par M. le gouverneur de la Cochinchine — C'est une belle œuvre d'art en argent — Elle sera remise en compétition l'année prochaine.

Et chacun des instructeurs des écoles ayant obtenu un premier prix, reçut un souvenir du Patronage laïque cochinchinois : vase de Gallé, montres en argent, stylographe, etc.

Nous ne pouvons qu'approuver l'idée qui a présidé à l'organisation de ce concours et à sa réalisation. Nous exprimons le vœu que cette initiative soit continuée, développée, et nous sommes assurés que les encouragements ne lui manqueront pas.

Ce fut une véritable révélation, et nous sommes entièrement de l'avis d'une personnalité compétente qui disait hier ;

« Je n'ai pas douté de la réussite, mais jamais je n'aurais cru voir une aussi belle chose ».

COCHINCHINE
Syndicat d'initiative
(*Les Annales coloniales*, 29 juin 1923)

.....
M. Blaquière communique ensuite son idée du tourisme scolaire.

M. Marquis ³ expose que le Patronage laïque, auquel il appartient en tant que membre du comité, a déjà inclus dans son programme le Tourisme scolaire.

M. le président Lancelin et les membres du comité décident de mettre leur concours à la disposition du Patronage laïque, au cas où il organiserait des excursions.

La séance est levée à 19 h. 15.

[Assemblée générale du Patronage laïque]
(*L'Écho annamite*, 30 juin 1923)

³ Édouard Marquis : directeur du *Réveil saïgonnais*.

Hier, à 17 h. 30, le Patronage laïque s'est réuni en assemblée générale à la Philharmonique. De nombreux adhérents étaient présents parmi lesquels les adolescents de toutes nos écoles.

À 18 h., le président, M. [Georges] Le Bret, prenant la parole, remercia l'assistance d'avoir bien voulu répondre à son appel. Il rendit compte de la situation actuelle du Patronage laïque, dit que les pouvoirs du bureau étaient périmés et demanda à l'assemblée de les proroger pour trois mois si elle n'y voyait aucun inconvénient.

À l'unanimité, les membres présents ratifient la proposition de M. Le Bret.

M. Goupillon prend ensuite la parole et dit :

Mesdames, Messieurs.

Au 30 mars 1923 [*sic : 1922*], nous vous avions fait des promesses. Ce soir là, nous vous avions dit : Merci aux deux cents qui y ont cru.

Le 15 mai 1922, nous avions adressé quelques commandes en France, avons remercié les quatre cent cinquante amis qui nous avaient fait confiance.

Ce soir, 29 juin 1923, un an après l'approbation de nos statuts, nous remercions les sept mille membres petits et grands, dont les noms, en longues colonnes, noircissent nos gros bouquins.

Qu'avons-nous donc fait pour mériter un si touchant accueil ?

Nous avons donné quatre conférences publiques.

Nous avons établi et lancé dix bibliothèques circulantes valant cent piastres l'une et demain, grâce au dévouement de notre bibliothécaire, M. Guinet, sera ouverte à Saïgon la première bibliothèque enfantine.

Puissiez-vous l'aider, par vos dons, à agrandir, à offrir à nos petits toute la joie qu'ils méritent.

Nous avons distribué 200 ballons de football, des centaines de paires de chaussures, des maillots de sport dans les écoles.

Aujourd'hui, chaque école primaire a son équipe de foot-ball. Le règlement en est imprimé distribué, traduit en annamite. Dès le 1^{er} octobre commenceront les matches pour l'attribution de la coupe des écoles du premier degré.

Celle des écoles du second degré s'appelle « Coupe Truong-van-Ben ». Elle a été disputée cette année. Le généreux donateur qu'est Monsieur le conseiller colonial Truong-van-Ben peut être satisfait de l'émulation qu'il a provoquée par son beau geste entre les écoles.

Première coupe de foot-ball association

Dimanche 17 a été disputé à 16 heures au parc des sports, au bénéfice de notre « Œuvre des jardins d'enfants » le championnat interscolaire de culture physique.

Le spectacle en fut poignant :

1.800 gymnastes ont évolué sur le terrain:

Pour la première fois en Cochinchine

Aux vainqueurs a été attribué la « Coupe du Gouverneur ».

[Cinéma scolaire*]

Nous avons donné, le 23 septembre 1922, la première séance cinématographique dans les écoles laïques de la Cochinchine. Le 30 de ce mois seront données la 508^e et 509^e séance de cette année scolaire. Toutes les provinces de la Cochinchine, sauf Hatién, ont reçu la visite de nos opérateurs et de nos appareils. Plus de 100.000 spectateurs se sont instruits, attendris, réjouis, au pas sage de nos films sur l'écran. Nous possédons aujourd'hui, et avons en service ; Huit appareils cinématographiques avec autant d'opérateurs et une iconothèque de près de 500 films bien à nous, bien aux petits écoliers.

Nous ne demandons qu'à faire mieux encore :

La première leçon filmée sera professée au collège Chasseloup-Laubat avant la fin de cette année scolaire.

[L'œuvre des jardins d'enfants]

Nous avons entrepris de réaliser « l'œuvre des jardins d'enfants » Le premier est à Saïgon, au camp des Lettrés, au Guignol.

Nous y donnons le guignol vers octobre.

Mais ici, la question essentielle nous arrête. Les jardins d'enfants ont un but bien net, bien particulier. Nous n'y pouvons disposer des fonds du Patronage laïque.

Or, il nous faut construire le premier Pelais des enfants en Indochine. Nous avions songé à une souscription, une loterie, une tombola. Rien ne va, pour des raisons devant lesquelles nous ne pouvons pas ne pas nous incliner.

Nous voilà réduits à nos propres ressources. Vous avez pensé que l'Œuvre valait la peine d'être entreprise. Vous pensez qu'elle vaut la peine d'être menée à bien.

Voici ce que je vous propose :

Autorisez le conseil d'administration du Paradis des Enfants à émettre auprès des membres du Patronage laïque cochinchinois un emprunt de 10.000 piastres.

Cet emprunt se fera par bons de 10 piastres. Ces bons seront remboursables par tranches dont l'importance sera décidée par les Assemblées générales.

Chaque bon portera avec lui le droit pour le titulaire de faire assister gratuitement un enfant à nos séances cinématographiques et autres données au Paradis des Enfants, et ce, pendant trois années.

Chaque titulaire de cinq bons aura son nom inscrit sur les colonnes de notre édifice. »

M. Le Bret met au voix cette proposition qui est adoptée à l'unanimité et M. Goupillon continue :

Mesdames et Messieurs, je m'excuse d'avoir été si long. J'espère que vous me le pardonnerez en faveur de la bonne intention.

Nous avons donné le premier concours de culture physique au Parc des Sports Stade en miniature. Stade provisoire.

C'est ici la dernière de mes idées de l'année ; ce sera ma dernière parole.

[La Conférence du Dr Bigo]

La parole est donnée au Dr Bigo qui, en un langage simple et persuasif, fait admirablement ressortir les avantages de la culture physique pour le corps humain. Sa conférence, que nous reproduirons dans notre numéro de lundi, a vivement intéressé les spectateurs d'autant plus qu'une démonstration vivante a été faite par un jeune Annamite pendant que le Dr Bigo parlait des trois principales séries de mouvements suffisantes pour le jeu de tous les muscles de l'Homme.

Aussitôt après cette conférence, le Dr Bigo fit connaître à la jeunesse interscolaire qu'il offrait un prix au vainqueur d'un concours d'éducation physique qui s'ouvrirait prochainement.

Après la projection sur l'écran de quelques beaux et intéressants films, la séance fut levé à 19 h. 30.

La bibliothèque de prêt à domicile sera ouverte aux enfants et jeunes gens de sept à vingt ans et aux membres du Patronage laïque cochinchinois tous les dimanches de 15 heures à 17 heures 30.

TOMBOLA
(*L'Écho annamite*, 21 mars 1924)

Par arrêté en date du 18 mars 1924 de M. le gouverneur de la Cochinchine, le Patronage laïque cochinchinois est autorisé à organiser une tombola.

Il sera émis quinze mille (15.000) billets de tombola au prix d'une piastre le billet.
Le tirage de la tombola aura lieu à Saigon, le dimanche 1^{er} juin 1924.

Patronage laïque cochinchinois

Colonies de vacances
(*L'Écho annamite*, 2 avril 1924)

En cette Cochinchine si fertile parce qu'humide et chaude, les enfants, plus que partout ailleurs, sont exposés à supporter les affaiblissements de la croissance.

À cette période de la vie, l'être a besoin d'emmagasiner considérablement. De la puissance de ses emprunts au milieu extérieur, de la perfection dans l'assimilation de ces emprunts, de la réfection qui s'opère alors dépendra toute la santé de l'homme.

Il est absolument remarquable que des bébés superbes, placés dans des conditions d'hygiène défectueuses pendant l'époque de la croissance, sont devenus des adultes au physique chétif, tandis que des enfants nés malingres ou souffreteux, mais bien repris plus tard, se sont magnifiquement transformés.

*
* * *

Nous ne sommes pas médecin, mais simplement père de famille. Nous avons été frappé de ce que la Cochinchine n'offrait point aux parents peu fortunés les moyens de refaire la santé de leurs enfants. Nous en avons parlé et avons eu l'heureuse surprise de voir que notre idée n'était pas notre idée, mais celle de beaucoup et que notre désir de réalisation était un désir général.

Monsieur le gouverneur Cognacq consentit à nous écouter, et nous eûmes la certitude immédiate par les conseils qu'il voulut bien nous donner, que la question avait été depuis longtemps l'objet de sa pensée d'homme de science, de gouvernement et aussi de père.

Nous trouvâmes auprès de lui l'appui sur lequel nous comptions.

Il ne s'agissait plus, dès lors, que de réaliser pour la Cochinchine ce que le Tonkin possède depuis longtemps.

Un appel aux sentiments d'humanité de Monsieur le général Jannot eut une réponse rapide : des bâtiments militaires du Cap Saint-Jacques, pouvant recevoir une centaine d'enfants, seraient mis gracieusement à notre disposition.

L'Œuvre des Colonies de Vacances, avec de tels parrains, était née viable.

Restait à envisager financièrement les moyens de réalisation.

Monsieur le Gouverneur Cognacq autorisa, pour cette œuvre de bienfaisance, le lancement d'une tombola.

L'arrêté en a été signé le 18 mars.

Le tirage est fixé au dimanche 1^{er} juin. Les billets, au nombre de 15.000, et de 1 piastre chacun, donneront de jolies chances à courir. Nous pouvons, dès aujourd'hui, dire que les lots seront nombreux, et que les premiers permettront aux heureux gagnants d'aller faire une visite à l'œuvre qu'ils auront aidée, puisque ce seront des autos.

À la tombola, nous prévoyons succès complet. Qui donc pourrait résister à l'attrait, en courant une chance si intéressante, de participer à une bonne œuvre ? On refusera des billets avant longtemps.

Dans les principales maisons de commerce de Saïgon, aux journaux, au siège de l'œuvre (8, boulevard Norodom), au Guignol (le dimanche, de 3 h. à 6 h.), on peut se procurer des billets.

Nous publierons les noms des souscripteurs de cinq billets, et, d'ici peu, la liste complète des lots.

P.L.C.

CAMBODGE

Les événements et les hommes
(*Les Annales coloniales*, 8 avril 1924)

Sur convocation de M. Humbert-Hesse, directeur de l'Enseignement au Cambodge, délégué par le Patronage laïque de Cochinchine, la majorité du personnel enseignant de Phnom-Penh se trouvait réunie le 3 mars dernier, à 17 heures, dans la salle des Fêtes de la ville, pour entendre le promoteur de l'assemblée sur la possibilité de créer au Cambodge une section sur les mêmes bases que celles qui ont fait leurs preuves en France et en Cochinchine.

La réunion était présidée par M. Outrey, délégué du Cambodge au Conseil supérieur des Colonies.

À l'ouverture de la séance, M. Humbert-Hesse prit aussitôt la parole et expliqua le but de la réunion.

L'Œuvre des Patronages laïques, autorisée par arrêté ministériel du 31 mars 1898, compte aujourd'hui 322 sections, tant en France qu'aux Colonies. Le but même de l'institution de l'Œuvre est d'aider au développement de l'école laïque, d'en maintenir l'amour, et, d'une façon plus générale, sans aucune arrière-pensée d'école ou de parti, de vivifier et de fortifier l'enseignement de la morale et l'étude du beau.

Son but est de faire de ces centres où se forme l'humanité de demain, des foyers de patriotisme éclairé et d'amour de la vérité.

En une improvisation élevée, M. Outrey remercia tout d'abord le directeur de l'Enseignement de l'agréable hommage qu'il lui avait fait en lui offrant la présidence de cette assemblée devant laquelle il pouvait exprimer ses sentiments au personnel du Corps enseignant.

M. Outrey termina son discours en promettant tout son appui au Patronage laïque et la parole fut donnée à M. Bœuf pour la lecture des statuts que l'on adopta à l'unanimité.

Un Comité provisoire, proposé par M. Humbert-Hesse, obtint la majorité des suffrages et se trouve ainsi composé :

Président : M. Faurie.

Vice-présidents : Commandant Bourreau, M. Sainte-Luce Banchelin, M. Ponn, ministre de l'Instruction publique.

Secrétaire : M. Bœuf.

Secrétaire adjoint : M. Noc.

Trésorier : M. Bayol.
Trésorier-adjoint : M. Long.
Commissaire à la publicité : M. Alliès.
Membres : Mme Florentin, MM. Cousin, Baluteig, Paquier, Bartholi, Magin, Mérals, docteur Maricq, Jubin, Bouttier, Thiébaud, prince Phanouvong.

Le deuxième championnat interscolaire de culture physique
(*L'Écho annamite*, 9 et 14 avril 1924)

Le 17 juin 1923, fut une date mémorable dans l'histoire de l'Éducation physique en Cochinchine. En dépit des pronostics sombres et du temps menaçant, usant d'audace et forçant la chance, le Patronage laïque cochinchinois conviait la population saïgonnaise à apprécier les efforts de 1.500 jeunes gymnastes, élèves des écoles de Cholon, Saïgon, Giadinh.

Ce fut une belle après-midi. À peine vers les 15 heures, un léger grain vint-il en cette pleine saison des pluies, assombrir les fronts les plus braves. Le soleil se hâta de ramener les sourires.

M. le colonel Averlant, qui présidait alors le jury, dit à l'organisateur du championnat : « Vraiment, je vous dois d'avoir vu ce que nous faisons en Cochinchine. Sans vous, je n'aurais pu m'en rendre compte. »

Et lorsque, vers les 17 heures 30, tout fut terminé sur une véritable ovation, ceux qui, quinze jours plus tôt, disaient : « Nous ne serons jamais prêts, ça ne réussira pas. », demandaient, impatients : « Quand est-ce qu'on recommence ? » Et le délégué [Goupillon] de répandre : « L'année prochaine ! »

Le lendemain, toute la presse, à laquelle on doit ce juste hommage de reconnaître qu'elle encourage de toutes ses forces tout ce qui est beau, tout ce qui est bien, toute la presse cochinchinoise disait de ce premier championnat de culture physique : « Ça a été une révélation. »

Seuls, Saïgon, Giadinh, Cholon s'étaient révélés. Le collège Chasseloup-Laubat emportant la coupe offerte par M. le gouverneur Cognacq aux Établissements du second degré, les écoles de Saïgon et de Giadinh avaient à se partager la Coupe du Patronage Laïque.

Ce premier essai montrait ce qui était réalisable.

*
* *

Dimanche prochain, 13 avril, à 16, au Parc des Sports, le public de Saigon, Cholon et Giadinh est convié à voir plus encore.

Chaque école importante de la Cochinchine enverra une sélection d'élèves au deuxième championnat interscolaire de culture physique. Pour ménager la patience du public, les épreuves du championnat se disputeront le matin des vendredi, samedi et dimanche. Elles seraient, en effet, longues et monotones.

[Adhésion à la [Fédération cochinchinoise de sports athlétiques](#)]

Le Patronage laïque cochinchinois ayant, avec toutes ses sections, adhéré à la Fédération cochinchinoise de sports athlétiques, M^e Ferrand⁴, le sympathique

⁴ Paul François Joseph Ferrand : avocat, arbitre de boxe, administrateur de la Société franco-sino annamite des céramiques de Cochinchine (1923), fondateur des des Plantations du Ky-Odon (1929).

sportsman, a bien voulu accepter de présider le jury. Le concours se fera torse nu, en pantalon blanc, dans les conditions d'égalité les plus parfaites.

Oui, mais le dimanche ?

Le dimanche, jour de gala de la culture physique, l'après-midi promet d'être exceptionnellement brillante. D'abord, une attraction unique qui réjouira à la fois les amateurs de jolis coups d'œil et ceux à qui les traditions sont chères.

D'ailleurs, voici le programme :

16 heures
Championnat d'échecs annamites
(pièces vivantes et costumées)

Finale du championnat de culture physique
(ensemble de 2.000 gymnastes)

Exhibitions d'athlétisme par la Fédération

Distribution solennelle des récompenses

Tout sera-t-il dit après cela ? Le Patronage laïque cochininois, qui prétend travailler exclusivement à l'amélioration intellectuelle, physique et morale de la jeunesse, ne le pense pas. Quand il affirme avoir réalisé une chose sans précédent en Cochinchine, on peut l'en croire. Il ne s'approprie les lauriers de personne. Avant lui, on n'avait point donné de leçons filmées dans les écoles. Il en est à sa deux centième. Il a pu dire que, pour la première fois en Cochinchine, il en avait apporté la possibilité. Mais il n'a rien dit de pareil pour ses bibliothèques scolaires, ses excursions en auto, ses promenades, ses équipes de sport ou ses groupes de culture physique.

Mais quiconque s'intéresse au sport pour le Sport et le seul bien du pays dira :

« Le Patronage laïque a permis le premier à la Cochinchine la complète réalisation de son effort d'éducation physique. »

Et il n'en restera pas là. Ceci n'est qu'une étape dans la voie que nos dirigeants lui ont tracée et qu'il suit sans trêve. Fier de leur confiance encouragé par leur approbation, il prend dès aujourd'hui ses dispositions pour que le troisième championnat interscolaire de culture physique se dispute avant le Têt 1925.

UNE BELLE EXCURSION SCOLAIRE
(*L'Écho annamite*, 21 mai 1924)

La neuvième de la saison emmenait jeudi dernier 86 élèves des écoles de Giadinh sous la surveillance de six instituteurs.

Répartition en ordre parfait dans quatre autocars.

Cinq heures ! Départ joyeux, six heures, Biênhoa forestière, ici, des plantations d'hévéas et des pentes, des montées, des coteaux, des collines. Tout le vocabulaire géographique s'anime et prend vie. Long-thanh... les montagnes, la tranchée de Baria... le tigre .les légendes vivent ici dans leur cadre .Baria même... La route du Cap : lagunes, végétation nouvelle Le Cap, nom magique. Montée au. phare avec l'autorisation du général et de l'aimable commandant d'armes. Panorama jamais rêvé ! l'embouchure immense de la rivière... là Càn-gio, le bout de Giadinh ! Combien l'homme se sent petit. Visite du phare par petits groupes. Oh ! on n'oublie pas de remercier ! On est si content. Et c'est la dégringolade vers les autos. Départ ronflant. On

a faim. On attaque le repas froid tandis que court la route qui vient de Phuoc-Hai... Oh ! des marais salants. et des greniers à sel. Vite la leçon des choses Voici des dunes.

Tout ce sable que le vent enlève comme des cheveux. Halte ! c'est la maison commune superbe de Phuoc-Hai avec l'accueil bienveillant des notables. Ici, la plage. On y court. Voilà les voiles de paille qui reviennent de la pêche ! Tant de poisson embaumé à des kilomètres. Un bain ? Il n'y a pas un déserteur. L'eau est superbement calme. Cette mer ! nous en a-t-on assez parlé sans que nous comprenions ce qu'on nous disait. Eh bien, maintenant, nous comprenons, je vous l'assure. Quel dommage ! c'est le sifflet. Un rien de regret. On jette un dernier regard à la « Grande verte ». Les moteurs ronflent. En route. Arrêt à Baria. Voici un cinéma, un automobile ambulant le progrès [cinéma itinérant]. — Avant Longthanh arrêt. Qu'est-ce que c'est ? La belle auto neuve culbutée, là, dans le fesse. Un manteau de femme oublié. une partie agréable finie en drame. L'indicateur de vitesse marque 140. Pauvres imprudents ! nous repartons, impressionnés. — Nos chauffeurs aussi. Ils prennent doucement les virages... Et c'est, pour finir, le retour dans les splendeurs du soleil couchant... L'émotion donne faim. Depuis ce matin, nous mangeons, nous mangeons... Nous n'avons pas pu tout manger. Voilà Giadinh. Un peu engourdis, nous descendons, nous saluons nos maîtres. Nous avons de quoi écrire et bavarder pendant une semaine. Nous avons du plaisir pour plus longtemps. On nous a dit que Mme Ng-thi-Tinh et M. Allaix ont fait au Patronage laïque de fortes réductions sur le prix des autos ; que la [maison Bainier](#) avait prêté gracieusement un autocar pour les premières excursions et promettait de recommencer le plus tôt qu'il lui serait possible. On nous a dit que monsieur Beyssac, de la S. I. T.⁵, avait, chaque fois, mis gracieusement une auto à la disposition des organisateurs de ces excursions et contribué ainsi à y éviter tout désagrément.

Nous les remercions tous de la joie qu'ils ont contribué à nous offrir.

Les petits touristes scolaires.

La première colonie de vacances de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 4 juin 1924)

Grâce à l'appui que lui a accordé M. le gouverneur Cognacq, la première colonie de vacances va pouvoir fonctionner cette année au Cap Saint-Jacques.

M. le général Jannot a mis, pour un mois, à la disposition du Patronage laïque, deux bâtiments militaires et une cuisine.

Cent cinquante enfants vont pouvoir aller se refaire à l'air vivifiant de la mer.

Cette première étape dans l'œuvre entreprise a été enregistrée hier par le Comité de l'œuvre des Colonies de vacances qui s'est réuni au Guignol sous la présidence de M. Le Bret.

Étaient présents : MM. Édouard Marquis, président de l'œuvre ; Goupillon, Hamilcar dal Cortivo. Excusé : M. Duchamp.

Le nombre des bénéficiaires a été fixé à 150, soit cent payants et cinquante gratuits, avec espoir d'augmentation l'année prochaine.

Il n'a pas été possible d'envisager cette année la création d'une colonie à la montagne.

Le prix du séjour pour les payants a été fixé à 10 \$ transport de Saïgon au Cap et retour compris.

Les enfants seront sous la surveillance d'un directeur français assisté de cinq instituteurs.

⁵ Société indochinoise de transports.

Le Comité aurait vivement désiré y appeler les fillettes. Seule, la question logement l'a arrêté.

Aussi a-t-il, dès maintenant, envisagé les moyens de ne pas les en priver l'année prochaine.

Il n'y a, à cela, qu'une solution : l'édification de baraquements ou construction spécialement destinés à l'œuvre.

Le Comité a décidé, pour cette œuvre, de faire appel à tous. Dès maintenant, il accepterait bien volontiers les fondations de lits. Il estime que, dans l'ensemble, un lit d'enfant complet avec sa part d'édification du local, revient à cent piastres. Les personnes riches et généreuses qui désireraient aider cette œuvre de bienfaisance pourraient envoyer leur contribution au trésorier de Patronage laïque cochinchinois, en spécifiant l'emploi.

D'autre part, un lit seul, garni, coûte environ 20 \$.

Un don de cette valeur assurerait à son auteur le titre de donateur de lit.

Un tableau des fondateurs, un tableau des donateurs de lits sera affiché au siège social et dans le local de la Colonie de vacances.

Les noms des fondateurs de lits seront marqués sur les lits fondés par eux.

Nous ne saurions trop dire tout le bien que nous pensons de cette œuvre de bienfaisance.

En la réalisant, le Patronage laïque cochinchinois prend une position digne du plus haut intérêt dans la lutte entreprise par les pouvoirs publics contre la tuberculose dont chacun connaît les terribles ravages en Cochinchine.

C'est la partie la plus intéressante du pays qui paye le plus lourd tribut.

Les premiers frappés, les enfants intelligents et laborieux, achètent trop chèrement le fruit de leurs veilles.

Perte irréparable pour la Cochinchine.

Car il ne suffit pas de sauver les enfants à leur naissance. Les maternités n'auraient d'autre résultat que de prolonger et de multiplier les douleurs humaines, si l'effort d'hygiène infantile devait être abandonné. Quelle mère, devant l'enfant au berceau assuré de mourir après des années de misère et de souffrance, n'appellerait immédiatement celle qui vient mettre un terme à toutes les misères, à toutes les souffrances ?

Le Patronage laïque aurait failli à son devoir s'il n'avait entrepris cette partie de sa tâche complément nécessaire de l'éducation physique à laquelle il s'est donné avec un dévouement digne de tous les éloges.

Sa huitième œuvre, celle des colonies de vacances, sera conduite comme il a conduit tout ce qu'il a entrepris, avec vigueur, avec droiture, avec la largeur d'idées à laquelle tous rendent hommage. Il en est à sa deuxième année d'existence, ayant été fondé le 16 juin 1922, étant entré en action le 22 septembre 1922.

Pour cette deuxième année, il a doublé le nombre de ses bibliothèques scolaires ; il possède douze appareils cinématographiques, cinq cent cinquante films. Avec ses sept opérateurs, il a donné cette année scolaire plus de 1.200 séances cinématographiques dans les écoles de la Cochinchine, apportant aux villages les plus reculés le bienfait de visions belles et saines. Il a donné plus de 100 leçons filmées dans les écoles. Il s'est associé à la propagande de l'hygiène par le cinéma.

Son deuxième championnat interscolaire de culture physique a groupé 2.000 exécutants venus des quatre coins de la Cochinchine.

Tout ce qu'il a promis a été scrupuleusement et magnifiquement tenu ; nul doute qu'à ses onze mille membres petits et grands ne viennent s'en ajouter bien d'autres qui tiendront à apporter leur nom et leur aide dans la lutte qu'entreprend cette noble association contre le plus grand péril qu'ait connu l'Humanité.

La Tombola du Patronage laïque
(*L'Écho annamite*, 11 juin 1924)

Dimanche 15 juin, à 8 h.30 du matin, aura lieu, à la mairie de Saïgon, le tirage de la tombola du Patronage laïque.

C'est en faveur des œuvres des colonies de vacances et des jardins d'enfants, œuvres de bienfaisance, que le gouverneur de la Cochinchine a autorisé cette tombola.

Une première liste -de 236 lots, parmi lesquels, une automobile Benjamin 4 places, des garages Charner, une moto Gnôme Rhône, des alcyonnettes⁶, des pendules électriques, des Pathé-Baby, des appareils photographiques, un stéréoscope classeur, etc., constituent les plus importants des 266 lots compris dans la première liste qui a été publiée.

Une deuxième liste de lots est en préparation ; elle sera publiée sous peu. Ce sera la liste des lots gracieusement offerts.

Le public, avec la presse cochinchinoise, a fait le meilleur accueil à cette tombola, marquant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à ces œuvres d'une haute portée humanitaire.

Qu'ils agrément tous deux l'expression de la gratitude du Patronage laïque, et, n'en doutons pas, des enfants appelés à recevoir les bienfaits de l'œuvre des jardins d'enfants et de l'œuvre des colonies de vacances.

P. L. C.

TOMBOLA DU PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS
(*L'Écho annamite*, 18 juin 1924)

Le tirage de la tombola du Patronage laïque cochinchinois a eu lieu dimanche à 9 heures dans la salle de Pas perdus de l'Hôtel de Ville. Le bureau était composé de MM. Lebret [Le Bret], Bouault, Marre, Gouppillon [Goupillon], Carpentier et Sentenac.

Voici, dans l'ordre et de gauche à droite, les numéros sortants :

PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS
Résultats de la tombola
(suite)
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1924)

14853, 37, Lampe électrique, Poinsard et Veyret ; 6182, 38, 9549, 39, 2292, 40, Portefeuille peau de serpent, maison Louvau ; 12007, 11, 62, 42, 7949, 43, 5955, 44. 7737, 45, 2890, 46, Porte-monnaie peau de serpent, maison Louvau ; 9610, 47, 6954, 48, 13240, 49, Cravate peau de serpent, maison Louvau ; 2698, 50, Spirobole, maison Louvau ; 13652, 51, 3640, 52, 8602, 53, 1710, 53, 12944, 55, 1631, 56, 13, 63, 57, 2862, 58, 13710, 59, 4158, 60, ballon de football. Courtinat : 13038, 61, 1872, 62, Ecrin garniture de bureau, maison Nguyen-van-Cua ; 10291, 63, 6621, 64, 11832 (35, 482, 66, Stylographe Goldsterry, maison Nguyen-van-Cua 7727, 67, 3394, 68, 13192, 69, 7263, 70, 10695, 71. Montre avec chaîne, maison Chomienne ; 3623. 72, 14584 73, 2752, 74, 13874, 75, 4430, 76, un réveil, maison Chomienne ; 9643, 77, 4530, 78. 10183, 79, 6373, 80, 10779: 81, 3177, 82, Mandoline plate, maison

⁶ Probablement offertes par la maison Caffort, représentante des cycles Alcyon.

Chomienne ; 11452, 83, 7126, 84 11311, 35, 4709, 86, 14293, 87, 761, 88, Accordéon, maison Chomienne ; 9257, 89, 3324, 90, 8616, 91, 2061. 92, 13290, 93, Abonnement d'un an à l'Illustration, maison Portail ; 814, 94 14426, 95, 63, 96, 10050, 97, 4778, 98, 13078, !)9, 66'4, 100, 10409. 101, Abonnement d'un an à « Je sais tout », maison Portail ; 5452, 102, 10030, 103, 3975, 104, 9791, 105, 805, 106, 1-3201, 107, 7043, 108. 11584, 100, 4630, 110, 11430, 111, 1115, 112, 11036, 113,-7399, 114, Abonnement à Sciences et Voyages, maison Portail ; 14889, 115, 6518, 116, 9043. 117, 7169, 118, 13445. 119, 358, 120, 13445, 119, 358, 120, 13448, 121, 1276, 122, 10706, 123, 1567, 124, 9685, 125, 4106, 126, Abonnement d'un an à « Sciences et Voyages » maison Portail; 7597, 127, 7062, 128, 13788, 129, 2436, 130, 14069, 131, 5466, 132, 9713, 133, 4377, 124, 14415, 135, Stylographe, maison Portail : 1333, 136, 9853, 137, 4882, 138, 13551, 139, 6138, 140, 13131, 141, 342, 142, Stylographe « Semper » maison Portail ; 11892, 143, 6075, 144, 12608, 145, Stylographe « Waterman », maison Portail : 964, 146, 12717, 147, 210, 148, 14950, 149, 3543, 150, 13724, 151, 7454, 152, Larousse classique illustré, maison Portail : 9635, 153, 156T. 154, 9839, 155, 5518, 15-13083, 157, 05315, 158, II703, 159, Mémento Larousse ; 7094, 160, 13028, 161, 577, 162, 1393J, 163, 0667, K 4, 8227, 165, 2302, 166, Tout en un, maison Portail ; 13286, 167, 4335, 168, *Les animaux vivants* (1 vol.), 12621, 169, *Les animaux domestiques* (1 vol.), maison Portail ; 2566, 170, *Cyrano de Bergerac* (1 vol.) maison Portail ; 12581, 171, *Chantecler* (1 vol.), maison Portail ; 3118, 172, *Le tour du monde en 80 jours* (1 vol.), maison Portail ; 9702, 173, *La Terre* (Larousse) 1 vol, maison Portail ; 6107, 174, encrier, maison Portail ; 12524, 175, 6643, 176, encrier cristal, maison Portail ; 12068, 177, garniture de bureau (5 pièces), maison Portail ; 4107, 178, 10740, 179, portefeuille, maison Portail ; 1773, 180, presse-papier maison...

PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS

Résultats de la tombola

(suite)

(*L'Écho annamite*, 23 juin 1924)

... Portail : 9156, 181, Éphéméride perpétuel, maison Portail ; 5904, 182, Bloc de voyage, maison Portail ; 11264, 183. 7463, 184, 10450, 185, 2595, 186, 7695, 187, 5615, 188, 9336, 189, 1167. 190, 11350, 191, 348, 193, 9908, 193, 1410, 194, 7768, 195, 5114, 196, 18279, 197, 283, 198, 11233, 199, 5624, 200, 7948, 201, 68G4, 202, 12844, 203, 1124, 204, 13597, 205, 3866, 206, 9097, 207, 6309, 208, 11724, 209, 5463, 210. 7959, 211 2257, 212 8285, 213, 3942, 214, 11219; 215, 503. 216, 10611, 217, 5928, 218, 8582, 219, 4322, 220, 11225, 221, 462, 222. 8793, 223, 4097, 224, 8327, 225, 350, 226, 11365, 227, 1090, 228, une montre, M. Portail ; 9057, 229, 2010, 230. Une chaîne de montre, maison Duclos ; 14612, 231. Une chaîne de montre, maison Paumier ; 2078, 232, 14510, 233, 990, 234, 9614, 235, 141, 236, Un canif, maison Paumier ; 8853, 237, 3982, 238 7897, 239, Un lorgnon, maison Paumier ; 6400, 240, un collier maison Paumier ; 12628 241, 6913, 242, 13776, 213. Une roche, maison Paumier ; 1103, 244, 12685, 245, 238, 246, une bague chevalière, maison Paumier ; 13480, 247, 3793, 248, 11479, 249, parure boutons système B.T, maison Paumier ; 403, 250, 9019, 251, 6081, 252, 11731, 253, Parure boutons système B. T. maison Paumier ; 4188, 254 12176, 255, 4024, 256, boutons chainette, maison Paumier ; 8006, 257 1420, 258, 11576, 259, 2177, 260, Garniture de chemise, maison Paumier ; 11643, 261, 3043, 202, 9194, 203, 5562, 264, 8077, 265, 3981), 200, maison Paumier ;

PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS
Résultats de la tombola
(suite et fin)
(*L'Écho annamite*, 25 juin 1924)

Lots gracieusement offerts

10100, 267, 5000 briques offert par Nguyen-anh-Dieu (Giadinh) ; 6858,268, 14592, 269, 1 paire sandalettes de sport, maison Louvau ; 180, 270, 1 paire de halières, maison Louvau ; 12885, 271, 1 bilboquet, maison Louvau ; 1178, 272, 1 buste, maison Louvau ; 9862, 273, 6 boîtes anti moustiques « Zampiront », maison Louvau ; 4691, 274, 1 Javelot, maison Louvau ; 12530, 275, 4 coupe biscuits Saxe, M. doc phu Phat ; 7215, 276, 1 livret caisse d'épargne 20 p., M. Nguven-van-Man ; 9534, 277, 1 encier cristal, maison A. Portail ; 4501, 278, 1 Pathé Baby, maison Charrière-Dufour et Garages Charner ; 1615, 280, 1 trousse d'outils, Garages Charner ; 8052, 28101 service 12 couvert métal blanc, Denis frères ; 1025, 286, 3 flacons eau de lavande Pinau, Cie Coloniale d'Ex ; 13246, 283 1 encier, Imp. de l'Union ; 5917, 284, 12326, 285, 1 rasoir Gillette, Descours et Cabaud ; 6207, 286, 1 service à poisson, maison Jacque et Cie 13155, 286, 7689,288. Une lampe électrique de poche offert par M. Paumier ; 12750, 289, 3386, 290, 3 flacons eau de Lubin, Maison Canque et Lacour : 872, 291, 3 flacons eau de lavande Pinaut, Cie Colonial d'Ex ; 4559, 292, 1 caisse de vin Malvoisie, Cie de Commerce et Navig ; 8473, 293, 1 caisse de cognac Robin, Cie de Commerce et Navig ; 4884, 294; 1 lampe électrique biscuit de Sévres maison Grillet 12281, 295, 1 caisse Porto Villamill, Maison Tanays ; 1818, 296, 1 étagère en teck avec glace, Maison Denkwil. : 11297, 297 1 console en teck, maison Lamorte ; 5096. 298, 1 petite table en teck, Maison maison ; 11748, 299, bicyclette course Alcyon, Maison Caffort ; 1308, 300, Jeanne d'Arc, bronze, M. H. ; 14576, 301, Tigre bronze, maison Courtinat; 1145, 302, 1 bouteille eau Cologne, Pharmacie Mus ; 123 5, 303. 1 flaconneau dentifrice, Pharmacie Mus ; 5134,304, 1 bouteille eau de lavande, Pharmacie Mus ; 10080.305, 1 lanterne de bicyclette (acétylène) Vélo-Sport ; 4216, 30(5, 1 tennis, maison Poinsard Veyret ; 9596, 307, 1 lampe électrique de poche, maison Poinsard Veyret ; 43?0,308, 3 gravures, Photo Nadal ; 10746, 309, 1 agrandissement photographique. Photo Nadal ; 2084. 310, 1 carton 6 porte mine J. F. Imp. de l'Union; 8376, 311, 5295, 312, 1 carton 6 porte-mine Galalithe, Imp. de l'Union ; 901-7, 313,3082, 314, 1 bloc pour croquis BLOCRING, Imp. de l'Union.

Nota. — Les personnes qui ont gagné un lot pourront le retirer, contre présentation de leur billet, dans un délai de un mois à partir du lundi 23 juin, au secrétariat général de la mairie de Saïgon, de 8 heures à 11 heures et de 14 h. 30 à 17 heures. Passé ce délai, les lots pourront être retirés, au Cercle colonial, 8, boulevard Norodom, à Saïgon, le vendredi de 17 h. 30 à 19 heures.

Les personnes habitant l'intérieur pourront recevoir leur lot en envoyant par poste sous enveloppe, comme carte postale recommandée, leur billet à M. le président du Patronage laïque cochinchinois, à Saïgon.

Exception sera faite pour les lots pesants : auto, motos, meubles, etc., et ceux qui nécessiteraient un emballage spécial dont nous indiquerons les prix, sur demande.

La quatrième assemblée générale statutaire se réunira le dimanche 5 octobre 1924, à 9 heures du matin, au Guignol, angle des rues Blancsubé et Marc-Pourpe (derrière la cathédrale) pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1° Vérification des pouvoirs des délégués ;
 - 2° Élection de commissaires aux comptes pour 1924-25 ;
 - 3° Lecture du P. V. de la dernière A. G. pour approbation ;
 - 4° Compte-rendu moral ;
 - 5° Compte-rendu financier ;
 - 6° Élection de membres du comité d'honneur ;
 - 7° Modifications aux statuts ;
 - 8° Création d'un poste de chef appointé du secrétariat ;
 - 9° Vœux des sections ;
 - 10° Renouvellement de la moitié sortante du bureau central ;
 - 11° Questions diverses.
-

Léon SAINT-MARTY, président

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 30 octobre 1924)

Dans son assemblée générale du 5 octobre, le Patronage laïque cochinchinois a constitué son bureau central comme suit :

Président. — M. Saint-Marty, directeur de la Bibliothèque du Gouvernement.

Vice-présidentes. — Mlle Houssin, inspectrice des Écoles de filles ; Mlle Paut, directrice de l'École primaire supérieure des jeunes filles.

Vice-présidents. — MM. Truong-van-Bên, conseiller colonial ; docteur Noël Bernard, directeur de l'Institut Pasteur ; Bouault, directeur du Collège Chasseloup-Laubat ; Dénisse⁷, directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles ; docteur Trân-van-Dôn ; Héon, secrétaire général de la Chambre de commerce ; Lê-van-Phat, *doc-phu-su*, délégué administratif à Cho-Gao ; docteur Nguyêt-van-Thinh ; Capitaine Nguyêt-van-Xuân.

Secrétaire général. — M. Vittori, professeur.

Secrétaire adjoint. — M. Lê-toan-Hich, commis des Services civils.

Trésorier général. — M. Daran, commis des postes.

Commissaires généraux. — MM. Nguyêt-ngoc-An, commis des Services municipaux ; Hamilcar dal Cortivo*, entrepreneur ; Trân-minh-Dao, instituteur à Giadinh ; Duchamp, commis des Travaux publics ; Franchini, surveillant général du Collège Chasseloup ; Garance, commis des Services municipaux ; Gouillon, contrôleur des chemins de fer ; Lê-van-Kiêm, professeur au Collège Chasseloup-Laubat ; Loupy, répétiteur au collège Chasseloup-Laubat ; Édouard Marquis, directeur du *Réveil saïgonnais* ; Paumier, commerçant ; Nguyêt-duc-Tuân, chef de canton à Giadinh ; Pierre Vidal, surveillant des Travaux publics.

PATRONAGE LAÏQUE COCHINCHINOIS

Une belle fête de bienfaisance

⁷ Paul Maurice Dénisse (Le Cateau-Cambrésis, 1885-Paris, 1956) : École supérieure de commerce de Paris. Passé d'agent à directeur de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Haïphong. Voir encadré.

(*L'Écho annamite*, 9-12 novembre 1924)

Un exceptionnel beau temps est encore venu favoriser la belle fête organisée dimanche par la section de Patronage laïque de Giadinh au profit de ses œuvres et de sa caisse de secours scolaires qui fonctionne depuis un an.

Une floraison de drapeaux ornaient la cour de l'école Marc Ferrando. Dès 7 heures, une brève sonnerie et l'harmonie indigène salue l'arrivée de M. Cullieret, inspecteur du Travail, chef de la province, aussitôt le programme se déroule.

Six cents enfants costumés prennent place, forment un cadre tricolore au milieu duquel évoluent les délégations des cinq grandes écoles : Chef-lieu, Govap, Hocmon, Quantre, Thuduc. Le coup d'œil est merveilleux. Aussi quels applaudissements saluent la décision du jury, présidé par M. le lieutenant Duguet : Chef-lieu et Govap *ex æquo*, coupes provinciales, Hocmon, médaille ; 4^e Quantre : 5^e Thuduc. La critique est faite immédiatement par M. le lieutenant Duguet.

Un peu de musique entraînante. Le plus jeune athlète de Cochinchine se présente. Quatre ans ! Sur une table, il manœuvre au sifflet et... siffle lui-même. Trois mille spectateurs l'applaudissent.

Le match d'échecs en plein air commence. Spectacle bien attrayant, même pour qui en ignore les lois.

Voici les pions en costume du vieil Annam ; les artilleurs avec leurs canons de bronze ; les conducteurs d'éléphants, avec les bêtes ; les mandarins, à cheval, en voiture ; les généraux en costumes éclatants sous leurs parasols. Des brancardiers emportent les morts.

Quel rire homérique lorsqu'ils emmènent à l'ambulance le canon avec l'artilleur, l'éléphant sur son cornac.

Le vainqueur, M. Nguyêñ van Loi, directeur de l'école de Govap, emporte une fois de plus la coupe.

Le groupement de tir fait de bien jolis cartons. Cela promet. Vainqueur : M. Ng.-duc Nhuân, un objet d'art offert par Ngô khac Màn, conseiller colonial.

Au tir à l'arc, de belles cibles faites par des élèves du chef-lieu.

L'après-midi fut mouvementée : Courses à bicyclettes (lenteur) autour de la cour : courses aux œufs, avec une belle omelette ; courses d'aveugles.

Un match de foot ball remarquable mit aux prises Giadinh juniors et Govap juniors. Beaucoup de science déjà, de jolies passes, de très beaux goals.

Une seule faute. Giadinh 4 buts, Govap 0.

La critique fut faite par M. Hô van Trung, président de l'Étoile de Giadinh.

Enfin, le soir, de 6 h. 20 à 9 h. une grande représentation cinématographique en plein air groupait tellement de spectateurs que la circulation était difficile dans la cour, cependant très vaste.

Chronique régionale
GIADINH
Un geste généreux
(*L'Écho annamite*, 27 novembre 1924)

L'élève Lâm-Xuân, de l'école de Thuduc, a gagné un des lots de 100 \$ de la Mutualité.

Au nom de cet élève, son grand-père, M. Lâm-khanh-Chau, a offert un don de 20 \$ à l'Œuvre de l'éducation physique et des jeux sportifs entreprise par le Patronage laïque cochinchinois.

Nos félicitations à ce généreux donateur et à ceux qui ont su se rendre dignes de ce beau geste.

Médecine et hygiène
par Gilbert VALNET.
(suite et fin)
(*L'Écho annamite*, 28 novembre 1924)

Du *Courrier saïgonnais*.

L'application des méthodes d'hygiène, qui sont l'une des bases de notre civilisation, doit suivre, logiquement, le processus de la vie humaine. Après l'inspection des naissances, c'est l'école qui devra appeler l'attention des éducateurs et des hygiénistes.

Nous n'apprendrons rien à personne en disant que, malgré les efforts accomplis, le nombre des écoles est encore insuffisant dans la plupart des provinces. Le temps n'est plus où l'on semblait redouter la diffusion de l'instruction parmi la masse annamite. « On ne fait pas tourner à l'envers la roue de l'Histoire », disait je ne sais plus quel homme d'État. Il est conforme aux principes républicains et aux véritables intérêts de la France de penser, au contraire, que la plus grande extension de l'enseignement primaire, d'un enseignement élémentaire et pratique adapté aux nécessités ethniques, et aussi de l'enseignement professionnel serait le meilleur véhicule de notre Civilisation.

Mais, comme dit Kipling, ceci est une autre histoire.

En outre de l'insuffisance numérique des écoles, il y a aussi l'insuffisance.. qualitative. Combien d'écoles ne sont encore que d'humbles bâtiments, mal surveillés par un personnel également insuffisant et mal préparé à l'enseignement d'une hygiène qu'il ignore souvent lui-même.

Il convient d'apprendre aux enfants à se laver, à user congrûment du savon. Le principe est admis, mais en pratique il n'y a, dans maintes écoles, ni savons ni brosses à mains à la disposition des élèves. On donne comme prétexte à cette défaillance que les coolies dérobent le savon. Cela doit arriver certes quelquefois, mais le plus souvent, on se heurte à l'indifférence négligente des femmes de charge.

Les professeurs indigènes doivent aussi dénoncer aux enfants les dangers de l'usage du bétel et l'utilité des sandales préservant les pieds et évitant le transport des contagions. Mais comment enseigneraient-ils une hygiène que, le plus souvent, ils ne peuvent appliquer pour eux-mêmes, les écoles comportant trop rarement des lavabos pour les professeurs, qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre sexe.

Aucune école ne devrait être mise en usage sans être pourvue de lavabos clairs et propres, servant également de vestiaires et possédant une armoire fermée contenant le savon de l'établissement, ce qui aurait l'avantage d'éviter les vols.

L'hygiène alimentaire et celle de l'habitation doivent être également enseignées à l'enfant au fur et à mesure de sa croissance.

Il convient de leur apprendre quels sont les aliments vraiment utiles : poissons, viandes, œufs, ainsi que la nocivité de certains autres comme les épices, la saumure, le carry ainsi que celle de produite comme le tabac et l'opium.

Il faut également, plus tard, attirer l'attention des jeunes gens sur la nécessité de la culture physique et le danger des médicaments indigènes de composition inconnue. La lutte contre la superstition sous toutes ses formes est une hygiène, et les empoisonnements résultant de médicaments ordonnés par des sorciers ignorants et rusés sont encore, hélas, trop nombreux.

Une section d'élèves pharmaciens indigènes a été créée qui tend de plus en plus à faire disparaître les droguistes sino-annamites qui exercent leur métier sans contrôle et constituent un véritable danger.

La guerre avait entravé la marche ascendante du développement de l'enseignement hygiénique et des soins rationnels. Depuis 1918, de nouveaux efforts ont été faits, mais c'est dans le domaine de l'hygiène générale et de sa diffusion qu'un champ d'action immense s'offre aux bonnes volontés. Voilà n'est-ce pas une issue heureuse offerte à l'activité de ceux qui se dédient, verbalement, à des sentiments annamitophiles aussi creux que grandiloquents.

Mais l'enseignement de l'hygiène ne doit pas s'arrêter à la sortie de l'école. On ne vantera jamais assez les œuvres d'éducation post-scolaires mettant à la portée des jeunes l'éducation physique, et les pratiques d'hygiène qui font les hommes sains.

Il nous a été donné, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice, d'assister à la fête organisée pour les enfants par le Patronage laïque de Giadinh.

Un match de football avait mis aux prises deux équipes de jeunes gars robustes. Nul doute qu'à ceux-là, l'enseignement des saines pratiques d'hygiène ne soit régulièrement inculqué. C'est fort bien. Mais les autres ?

Il ne suffit pas d'enseigner aux petits les rudiments de l'écriture et du calcul ; il est, nécessaire qu'ils sachent que les affreuses maladies qui, il y a si peu de temps encore, décimaient leur race provenaient en majeure partie de l'ignorance de l'hygiène, de l'absence de prophylaxie et de l'empirisme malfaisant d'une médecine de charlatans. Sachant cela ils désireront connaître les remèdes à ces maux. Mais il est pour cela nécessaire, que le personnel enseignant, et surtout celui indigène, soit pénétré de la nécessité absolue de cet apostolat. C'est là encore un enseignement spécial à créer, ou à développer dans les Écoles normales.

On est étonné, lorsqu'on prend connaissance des polémiques qui encombrent la presse locale, de la faible place accordée à la discussion de choses aussi vitales que l'hygiène ou l'assistance médicale, notoirement insuffisantes encore.

Cette œuvre éducative, si elle a le mérite d'une utilité profonde, n'offre point les possibilités glorieuses de la politique. Les ambitieux s'écartent soigneusement du dévouement incessant et obscur qu'elle exige. C'est le sort commun des œuvres de véritable progrès de demeurer ignorées des rhéteurs.

Du moins peut-on demander à ceux qui se font une spécialité d'aigres reproches et de critiques peu amènes de reconnaître que, malgré les imperfections inhérentes à toute chose humaine, les effets médicaux et hygiéniques de la civilisation française ont sauvé, en ce pays, un nombre considérable de vies humaines et amélioré sensiblement l'état physique de la population.

Et ayant ainsi rendu hommage aux efforts accomplis, nous suggérerons, pour terminer, une idée à ceux qui ont tâche de présider aux destinées médicales de ce pays.

Pourquoi les études faites à l'École de médecine d'Hanoï ne forment-elles que des médecins de « seconde zone » alors qu'il paraît facile d'égaler ses programmes à ceux des Universités de la Métropole ? Un fort contingent de bons médecins indigènes sérieusement formés par des études complètes et des professeurs qualifiés, parachèverait dignement, en peu d'années, l'œuvre de prophylaxie et d'hygiène si bien commencée et nécessaire au véritable progrès de l'Indochine.

Œuvre de la Bibliothèque à l'École
(*L'Écho annamite*, 5 décembre 1924)

La Bibliothèque des enfants est ouverte aux Pupilles du Patronage laïque, chaque dimanche, de 3 heures à 5 heures 15 au GUIGNOL (angle des rues Blancsubé et Marc-Pourpe).

Le bibliothécaire,
Pierre VIDAL.

COLONEL FERNAND SÉE, président

Patronage laïque cochinchinois
Une bonne nouvelle pour les sportifs scolaires
(*L'Écho annamite*, 9 décembre 1924)

On sait les efforts faits depuis deux années par le Patronage laïque cochinchinois pour aider à la diffusion de la culture physique.

Ce fut, d'abord, l'heureuse initiative couronnée de succès des « Championnats interscolaires d'éducation physique »

Le 17 juin 1923, au Parc des Sports innové en stade, par un temps exceptionnel, deux mille élèves des écoles de Saïgon-Cholon-Giadinh, émerveillaient les Saïgnonnais. M. le colonel Overlant présidait le jury de ce concours.

Le second championnat, au 13 avril 1924, groupait des délégations de toute la Cochinchine. Monsieur le gouverneur Cognacq, qui avait doté le premier de ces concours d'une coupe en argent, témoignait de l'intérêt croissant qu'il porte au Patronage laïque en créant une seconde « coupe du Gouverneur » destinée aux écoles du second degré.

Déjà, l'œuvre de l'éducation physique et des jeux sportifs (section sportive du Patronage Laïque) avait bien mérité de la Cochinchine. Cela ne lui parut pas suffisant. Avec la pleine conscience qu'il y a plus encore et mieux à faire.

Le beau doublé de son initiative avait aidé à éveiller l'intérêt. Il s'agissait d'entrer dans la pratique et d'assurer la durée et la profondeur de l'effort.

Aussi est-ce avec une indicible joie que les animateurs et dirigeants du Patronage laïque cochinchinois apprirent l'arrivée de Monsieur le colonel Sée.

Nous ne referons pas ici l'historique de l'œuvre accomplie par cet éminent éducateur, tant en France qu'au Maroc. Ce furent, de 1921 à 1924, une suite d'émerveillements ; en France, la réparation, entreprise et menée à bien, des pertes effroyables causées par la Grande Guerre, dans la collaboration heureuse de tous les partis ; au Maroc, l'épanouissement d'une culture physique intelligente, rationnelle, menée avec un sens éducatif extrêmement avisé et une notion admirable des contingences modernes. Ceci exposé, amis de notre Œuvre qui êtes la Cochinchine toute entière, nous sommes heureux de vous annoncer que Monsieur le colonel Sée, ayant bien voulu recevoir notre délégation, vient d'accepter la présidence de l'Œuvre de l'éducation physique et des jeux sportifs. Nous savons combien cette grande nouvelle vous causera de joie par tout ce qu'elle apporte de certitude, de compétente initiative, de rectitude morale et d'inlassable persévérance.

Donc, amis, à l'œuvre, et, tous ensemble nous ferons du beau et bon travail.

P. L. C.

Patronage laïque cochinchinois
3^e Championnat provincial d'échecs.
(*L'Écho annamite*, 24 décembre 1924)

Avant-hier ont eu lieu à 7 h. 30 à Giadinh des matches éliminatoires de jeux d'échecs annamites dans les salles de classes de l'école élémentaire du chef-lieu. Le local était aménagé et pavoié pour la circonstance.

Étaient présents une soixantaine d'amateurs parmi lesquels 38 ont figuré sur le calendrier. Cette fête fut honorée par la présence du directeur du groupe scolaire [Ch. Goupillon], de M. le *phu* Tham, délégué administratif de Govap ; de M. le *huyêñ* Vi, de l'inspection ; de M. Nguyen-duc-Tuan, chef de canton de Binh-tri-Thuong ; de tous les instituteurs de l'école du chef-lieu, de ceux de Baqueo, de Govap, de Hocmon, de Thu-duc, de An-nhon-xa, de Binh-hoa-xa et de nombreuses notabilités de la province:

Tandis que les pions de bois claquaient sur leur échiquier où les concurrents se disputaient ardemment, les airs gais d'un sonore phonographe le faisaient entendre. Des matches se sont joués 2 à 2 et les gagnants se sont de nouveau rencontrés. À 11 h. 30, le dîner cordial offert par le Patronage laïque a réuni tous les concurrents au réfectoire de l'internat provincial. Dans l'après-midi, des matches se sont joués de nouveau. Après avoir éliminé leurs adversaires, M. Nguyen-van-Thinh dit tu'Thinh, de Baqueo, et M. Nguven-van-Mao, instituteur du chef-lieu, M. Ng.-van-Loi, directeur de l'école de Govap ; M. Tran-v-Lani, *huong bon* d'An-nhon-xa, ont été déclarés finalistes. Il était alors 5 h 25.

La finale de ce 3^e championnat se jouera en public à Giadinh avec pièces vivantes et costumées, le dimanche 11 janvier. Le bénéfice de l'entrée sera réservé à l'aménagement du champ de foot-ball de Giadinh.

P. L. C.

Patronage laïque cochinchinois
Section de Giadinh
Fête en l'honneur du retour de Monsieur le gouverneur Cognacq,
bienfaiteur de l'Œuvre.
(*L'Écho annamite*, 7 janvier 1925)

Programme
Samedi 10 janvier 1925.

19 heures. — Retraite lumineuse

Concours de chars et de lanternes.(Parcours : Giadinh, Govap-Giadinh).

20 h. 30. — Cinéma en plein air à l'école des garçons.

Dimanche 11 janvier 1924

7 heures. — À l'Ecole des Garçons : **Mouvements d'ensemble de culture physique, 1.000 exécutants.**

7 h 15. — Traction de corde.

7 h. 20. — Concours de tir à l'arc.

7 h. 40. — Tir à la carabine.

8 heures. — Grand match de tennis. (M. Lâm contre M. Binh Denis)

8 h. 45. — Sur le tour de l'Inspection : course de bicyclettes (Giadinh-Tombeau de l'évêque d'Adran et retour).

9 heures. — Course de bicyclettes à moteur.

9 h. 15.— Course de grosses motos

16 heures.— Au terrain de Football du Cercle Sportif de Giadinh : Championnat provincial d'échecs.

16 h. 40. — Course aux flambeaux.

17 heures. — Grand Match de Foot-ball.(Étoile de Giadinh contre équipe indigène sélectionnée.)

Chronique sportive

(*L'Écho annamite*, 10 janvier 1925)

Demain, sur le terrain de Giadinh, derrière l'école des Beaux-Arts, après le match d'échecs aura lieu un match de foot-ball association qui mettra aux prises l'Étoile de Giadinh avec une sélection de Police-Sport et l'Union sportive des tirailleurs annamites.

Les amateurs du ballon rond passeront sûrement un délicieux moment, car dans les deux camps bons joueurs ne manquent pas.

Tous nos remerciements vont à Messieurs les Présidents de Police Sport, de l'Union sportive des tirailleurs annamites, qui, avec une bonne volonté digne déloge, ont tous répondu à l'appel du Patronage laïque, pour l'aider à la formation du stade de Giadinh qui sera, dans la suite, mis à l'entière disposition de l'Étoile de Giadinh.

Patronage laïque cochinchinois
Section de Giadinh
(*L'Écho annamite*, 10 janvier 1925)

La fête sportive de dimanche 11 janvier s'annonce comme devant être des plus brillantes.

Le matin, à 7h. 15, très beau match double de tennis MM. xxx contre MM. Lâm et Binh (Denis).

L'après midi, à 17 heures, l'excellente équipe de Police Sport a consenti, grâce à l'aimable entremise de Monsieur le Commissaire Central Duval, de rencontrer l'équipe A de l'Étoile de Giadinh en un match amical.

Si l'on ajoute que la finale du championnat d'Echecs, pièces vivantes et costumées), se jouera entre MM. Nguyêñ van Thinh, de Baquo, et Trân van Lan, de An-nhon xa, deux champions aux combinaisons savantes, on se rendra compte de l'intérêt de cette journée.

La musique militaire sous la direction si appréciée de M. Amposta, se fera entendre le samedi et le dimanche toute la journée.

GIADINH

Fêtes données par le Patronage laïque en l'honneur de M. le gouverneur Cognacq,
premier bienfaiteur de l'Œuvre.
(*L'Écho annamite*, 12 janvier 1925)

Désireuse de manifester sa joie du retour à la Colonie de Monsieur le gouverneur Cognacq, premier bienfaiteur de l'Œuvre, la section de Patronage laïque de Giadinh a donné samedi et dimanche de belles fêtes.

Ce furent, samedi, le brillant défilé d'une retraite lumineuse remarquable d'originalité et de grandeur ; 1.800 lanternes et 24 chars bien éclairés défilèrent aux sons de la musique militaire aimablement autorisée par M. le colonel Bonnet. Le jury, malgré que soixante prix eussent été prévus, eut l'embarras du choix. Le « Char de l'Education physique », présenté par l'école de Govap emporta tous les suffrages.

Dimanche matin, à l'école du chef-lieu, **1.000 élèves, en grands progrès, exécutèrent impeccamment une leçon d'ensemble** que suivit la présentation du plus jeune gymnaste de Cochinchine, le petit Vi, 4 ans : présentation très goûtee.

Le concours de tir à l'arc (un stylographe) fut emporté par 5 flèches, 9 points, par un élève du chef-lieu.

Superbe, le match de tennis double messieurs : Lai et Cang, de Garcerie, contre Lâm et Binh (Denis) de Giadinh.

Giadinh s'assura le meilleur sur le nouveau court de l'Ecole et emporta les prix offerts par M. Dây et la section.

Les courses sur route : bicyclettes, bicyclettes à moteur, grosses motos se déroulèrent heureusement. Une seule chute à déplorer, celle du favori, M. Co, qui, à 140 à l'heure, dérapa et s'en tira avec quelques écorchures.

Résultats :
Bicyclettes :

1^{er} M. Long (montre argent).

2^e M. Chanh *id.*

3^e M. Lang *id.*

Prix offerts par M. Ngo-van-Lam, maison Nam-Thanh (cycles) à Giadinh.

Bicyclettes à moteur

1^{er} M. Buu

2^e M. Dan

Prix offert par M. Phan-tan-Cung

Grosses motos

1^{er} M. Thanh, infirmier.

Prix offert par la section.

L'après midi, sur le terrain de sports du Patronage laïque.

Championnat provincial d'échecs. — Le spectacle en est toujours un régal. Pièces vivantes, costumées à l'ancienne mode annamite, évoluent sur l'herbe verte aux ordres des finalistes du tournoi. Partie aux combinaisons savantes et très goûteuses.

M. Nguyen-van-Thinh, de Bâqueo, emporta la coupe de la section.

Lutte à la crode [*corde*]. — Belle énergie

L'équipe A du Chef-lieu emmena sa partenaire et fut très applaudie.

Match de football. — Étaient aux prises l'équipe. A de l'Étoile de Giadinh contre une sélection de Police Sport et des Tirailleurs.

Match splendide de vitesse et d'allant. Première-mi-temps : la sélection marque un but et Giadinh égalise après avoir marqué plusieurs goals.

La seconde mi-temps se termine par la victoire de Giadinh 2 à 1.

Monsieur Nguyen van Vi arbitrait.

Coupe offerte par la section argent et vermeil, la musique militaire se fit entendre le matin et le soir sous l'habile direction de M. Amposta.

Dans les tribunes, entourés d'une foule nombreuse du curieux et d'amateurs : M. Cuilleret, inspecteur du travail, chef de la province, représentant M. le gouverneur ; colonel Sée, directeur de l'*Opinion* ; colonel Duboc et Mme, directeur de l'instruction physique ; lieutenant Duquet et Mme ; Delong rédacteur en chef du *Saïgon-Républicain*; Huyen-Vi, président de la section ; Ho-v-Trung, président de l'Étoile de Giadinh ; Nguyen-duc-Tuan, chef de canton ; Nguyen-van-Tham, délégué administratif ; Tu-Do, rédacteur en chef du *Cong-luan-Bao* ; Ngo-khac-Man conseiller colonial ; Goupillon directeur des Écoles, et Mme ; Mme Houssin, Allégrini et de nombreux Européens, une foule de Cochinchinois.

En résumé, belle fête, le prélude de l'organisation prochaine du stade de Giadinh.

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué ou participé à faire de cette manifestation un véritable événement de sport.

Patronage laïque cochinchinois
Œuvre de l'éducation physique et des jeux sportifs

Coupe Truong-van-Ben (Football Association)
(*L'Écho annamite*, 27 janvier 1925)

Calendrier

Dates des matches	Terrains			
	Saïgon	Giadinh	Mytho	Cantho
J. 26 février	Norm.-Chasseloup	—	Dessin-Mytho	—
D. 1 ^{er} mars	—	Chasseloup-Dessin	—	Norm.-Cantho
J. 5	Normale-Dessin	—	Mytho-Cantho	—
J. 12	Chasseloup-Mytho	—	—	Dessin-Cantho
D. 15	—	Chasseloup-Cantho	Normale-Mytho	—
J. 19	Norm.-Chasseloup	—	—	Mytho Cantho
J. 26	Chasseloup-Dessin	Cantho-Normale	—	—
D. 29	—	Dessin-Mytho	—	Chass,-Cantho
J. 2	—	Dessin-Mytho	—	Chass,-Cantho
J. 9	—	Normale-Dessin	Chass. -Mytho	—
D. 12	Normale 1 ^{er} -G- Mytho 2 ^e G.	Dessin-Cantho	—	—

Chaque équipe doit, en principe, présenter son arbitre qui peut être le maître chargé de la conduire.

Le sort désigne celui qui arbitrera.

Si une équipe ne présente pas d'arbitre, elle doit accepter l'arbitre de l'équipe adverse. L'équipe qui reçoit est dans l'obligation de présenter son arbitre.

La Coupe se joue par totalisation de points :

Gagnant : 3

Match-nul : 2

Perdu : 1

Forfait : 0

Une équipe qui présenterait des joueurs n'appartenant pas à l'école au moment du match pourrait encourir la disqualification.

Sous la condition de ne présenter que des élèves fréquentant votre établissement, vous pouvez modifier la composition de vos équipes d'un match à l'autre, mais non en cours de match.

Il vous suffira de nous envoyer la liste modifiée, certifiée et signée par vous le jour même du match.

Les feuilles de match ci-jointes doivent être remplies, signées et retour-nées 8 boulevard Norodom dans les 48 heures.

Aucune prolongation de temps ne sera accordée.

Si deux équipes arrivaient à la totalisation égale, une rencontre supplémentaire serait organisée. Dans cette rencontre, deux prolongations de dix minutes pourraient être accordées.

Le Patronage laïque remboursera aux équipiers et aux maîtres les frais de transport (auto ou chemin de fer) et de nourriture à raison de 0 \$ 60 par personne et par jour.

Une bonne besogne
(*L'Écho annamite*, 6 février 1925)

Une bien curieuse animation régnait hier soir jeudi sur l'appontement des [Messageries fluviales](#) :

- Thudaumot !
- Présent !
- Tayninh !
- Présent !
- Cholon !
- Présent !
- Saigon !
- Présent !
- Giadinh !
- Présent !

Toutes les provinces de l'Est semblaient s'être donné rendez-vous. Au fait, c'étaient des élèves de nos écoles officielles qui, dans un ordre parfait, étaient groupés par province et allaient ensuite répondre à l'appel de leur nom. Ils étaient là une centaine au moins, sous la conduite de surveillants et d'instituteurs, chacun avec une natte et une petite valise indice du départ pour un long voyage.

— Embarquez !

L'un après l'autre, les groupes disparaissent dans les flancs du beau vapeur. Un coup de sifflet, les amarres sont larguées et le bateau de Pnom-Penh s'éloigne lentement tandis que des centaines de petites mains applaudissent et qu'un phonographe puissant lance le *Chant du Départ*.

Et voici ce qui nous fut conté. L'année scolaire dernière, le Patronage laïque cochinchinois, aidé par des maisons de la place : le garage S. I. T., l'Auto-hall, avait, sous l'égide du Syndicat d'initiative, organisé des excursions — leçons de choses vers le Cap et Longhai : mais seuls les élèves des écoles officielles de Cholon, Giadinh et Saïgon et les pupilles de la Société de protection de l'enfance en avaient pu profiter. Cette année, il fut décidé que toute la Cochinchine en bénéficierait si possible.

Or, grâce à la bienveillance des plus hautes autorités de la Cochinchine et du Cambodge, l'entente fut réalisée et les autorisations voulues accordées.

Maintenant, le groupe enchanté vogue sur le large fleuve. À Mytho, il s'est augmenté des excursionnistes de Tânан, Mytho, Gocong, Bêntre ; à Vinhlong, de Sôctrang, Cantho ; à Sadec, de Sadec et Longxuyén. Ils sont plus de 200 pour qui se réalise le vœu qu'ils avaient formulé l'année dernière : visiter Pnom-Penh.

Des maîtres autorisés leur commentent ce qui passe devant leurs yeux émerveillés. C'est à la fois une leçon d'histoire et une leçon de géographie, mais vivantes.

Nos lecteurs se rappellent le joli devoir rédigé l'année dernière par un Cochinchinois de 14 ans à la suite d'une excursion au Cap Saint-Jacques, devoir que toute la presse locale a reproduit.

Le Patronage laïque cochinchinois met au concours, entre les petits excursionnistes un récit dont le titre : « Racontez votre excursion à Phnom-Penh » promet d'intéressantes lectures. Et il annonce de jolis prix. Les concurrents auront, pendant leurs derniers jours de vacances, tout le temps de parfaire leur composition. Voilà une excursion utile et nous comprenons toute la gratitude qu'exprime un des dirigeants du Patronage laïque cochinchinois, pour M. le gouverneur de la Cochinchine, M. le résident supérieur Baudoin et tous ceux qui ont aidé cette œuvre si active.

Faut-il ajouter que si la générosité des Messageries fluviales a permis de ne demander — à ceux des enfants qui le peuvent — que 5 \$ 00 pour tous frais, plus de 60

enfants pauvres et méritant par leur travail et leur bonne conduite, bénéficient gratuitement de l'excursion.

Et c'est ainsi que le Patronage laïque cochinchinois, qui n'est pas spécialement une œuvre de bienfaisance puisqu'il demande une contribution aux plus aisés, mais accorde, dans une large proportion, aux enfants pauvres intéressants la gratuité, que ce soit pour le cinéma, le sport, les bibliothèques, les excursions, les colonies de vacances, et aussi des bourses d'études, se révèle chaque jour comme une œuvre de bienfaisance socialement juste, et nécessairement féconde en résultats, et combien délicate, puisque rien ne permet de distinguer dans les réunions d'enfants les pauvres et les riches.

Nous félicitons ces dirigeants et nous associons aux leurs les expressions de notre gratitude à ceux qui leur permettent de réaliser l'un après l'autre ses buts pour le plus grand bien de la Cochinchine.

La solidarité annamite
(*Les Annales coloniales*, 13 février 1925)

On sait qu'un des plus gros défauts du caractère annamite est le manque d'esprit de solidarité : un vent nouveau semble souffler sur la société indigène. Les résultats magnifiques obtenus dans les multiples souscriptions en faveur des orphelins de la guerre, des inondés du Tonkin, des sinistrés de l'Annam, témoignent d'un sentiment de solidarité sociale des plus réconfortants.

Sur une échelle plus modeste, on doit se réjouir d'enregistrer la constitution de groupements spéciaux ayant des buts moins vastes et plus immédiatement utilitaires.

.....
L'exemple mérite d'être souligné. La province de Cholon a donné le premier exemple de ces associations scolaires, grâce au dévouement de M. le *doc-phu* Le-quang-Liêm, dit Bay ; Giadinh est en train de s'en occuper sous l'impulsion du directeur de l'école de Giadinh [Goupillon], délégué du Patronage laïque en Cochinchine, auquel on doit tant d'œuvres scolaires dont la vitalité intense est la meilleure preuve de leur nécessité.

Composition générale d'instruction physique

Dimanche 26 avril 1925, à 7h. du matin sur le terrain de sports
du Patronage laïque cochinchinois à Giadinh

Programme
(*Les Annales coloniales*, 22 avril 1925)

- 1° 7 h. — Présentation des écoles, mise en place.
- 2° 7 h. 3. — Présentation des équipes concurrentes,
- 3° 7 h. 5. — Éliminatoires du 60 mètres,
- 4° 7 h. 15. — Saut en hauteur,
- 5° 7 h. 30. — Leçon d'instruction physique, cours moyen Giadinh,
- 6° 7 h. 37. — Saut en longueur.
- 7° 7 h. 45. — Demi finales du 60 mètres,
- 8° 7 h. 55. — Leçon d'Instruction physique, Filles de Giadinh.
- 9° 8 h. 5. — Lancer (concours de distance)
- 10° 8 h. 15. — Traction de corde,
- 11° 8 h. 25. — Finale du 60 mètres,

- 12° 8 h. 35. — Lancer (concours de précision)
13° 8 h. 45. — Course de 1000 mètres,
14° 8 h. 50. — Leçon d'Instruction physique, cours supérieur Giadinh.
15° 9 h. 5. — Course relai 300 mètres (75 x 4)
16° 9 h. 15. — Proclamation des récompenses et remises de félicitations.

Couleurs

Giadinh. C. S. A. — Marine
Giadinh. C. S; B. — Blanc
Giadinh. C. S. C. — Rouge
Giadinh. C. M. A. — Jaune
Giadinh. C. M. B. — Ciel
Giadinh. C. M. C. — Orange
Govap. C. S. — Vert
Govap. C. M. — Blanc, rayé jaune
Hocmôn. C. M. — Rouge, rayé noir
Quantre. C. M. — Bleu cerclé blanc
Thuduc. C. M. — Rouge cerclé blanc

Chronique sportive Patronage laïque cochinchinois

SECTION DE GIADINH (*L'Écho annamite*, 14 mai 1925)

Au terrain de sports de Giadinh

Dimanche, 17 mai, à 16 heures 30, grands matches de football ;
1° Étoile de Giadinh contre Giadinh Écoles Sports.
2° Collège Chasseloup-Laubat contre Ecole de dessin.
Entre les deux matches : courses de 100 m; 60 m ; relais.

Patronage laïque cochinchinois

Une colonie de vacances pour 1925 (*L'Écho annamite*, 12 juin 1925)

Grâce à la bienveillance des autorités militaires, tant de Saïgon que du Cap Saint-Jacques, le Patronage laïque cochinchinois organise sa deuxième colonie de vacances pour les écoles officielles.

Deux séries de séjour sont prévues : du 16 juillet au 12 août et du 13 août au 10 septembre.

Comme l'an passé, il y aura des places d'élèves gratuits. Le nombre total des places sera de 222, dont 76 gratuites. Il sera demandé aux payants pour un séjour de 28 jours, douze piastres, comprenant : transport de Saïgon au Cap, nourriture, éclairage, couchage, blanchissage, excursion, surveillance, soins médicaux, correspondance avec la famille (obligatoire), transport, retour à Saïgon.

Les gratuits seront entièrement à la charge du Patronage laïque cochinchinois, depuis le départ de Saïgon jusqu'au retour en cette ville.

Le budget de l'Œuvre sera grevé d'une dépense sans compensation de près de 2.000 \$, non compris les frais d'achat du matériel complémentaire nécessaire.

La répartition des places entre les provinces a été faite par le bureau de l'Œuvre proportionnellement à l'intérêt que les provinces lui ont témoigné et c'est assez légitime. En voici la liste :

Baclieu : gratuit 1, payant 1 ; Baria: payant 1 ; Bentre : gratuit 1, payant 3 ; Biênhôa : gratuit 1, payant 1 ; Cantho : gratuit 7, payant 14 ; Chaudoc : gratuit 4, payant 8 ; Cholon : gratuit 3, payant 6 ; Giadinh : gratuit 13, payant 27 ; Gocong : gratuit 1, payant 3 ; Hatién ; gratuit 1, payant 1 ; Longxuyen: gratuit 1, payant 3 ; MyTho : gratuit 8, payant 16 ; Rachgia : gratuit 1, payant 3 ; Sadec : gratuit 2, payant 4 ; Saïgon : gratuit 16, payant 30 ; Soctrang : gratuit 3, payant 7 ; Tanan : gratuit 1, payant 2 ; Tayninh : gratuit 3, payant 5 ; Thudaumot : gratuit 1, payant 3 ; Travinh : gratuit 7, Davant 17 : Vinhlong : gratuit 1, payant 1.

L'Œuvre s'efforce, dès cette année, d'appeler en outre des jeunes filles indigènes d'une part ; d'autre part des jeunes filles et des jeunes garçons français à participer au bénéfice de la colonie de vacances. Cependant, les difficultés de tous ordres d'une telle organisation sont considérables et doubleraient les frais.

Si l'on songe que la municipalité de Saïgon* vient, le 28 mai, de supprimer la subvention de 5.000 piastres qu'elle accordait au Patronage laïque, on comprendra combien il est difficile pour cette Œuvre de bienfaisance intellectuelle, morale et physiologique d'établir un budget solide.

Et cependant, la colonie de vacances de 1924 a donné des résultats magnifiques. Les enfants en sont sortis absolument transformés.

Il est vrai que toutes les précautions sont prises. Les élèves sont soumis avant le départ à une visite médicale. Au Cap, ils sont l'objet d'une surveillance constante ; les distractions sont saines, les exercices graduée, la nourriture simple, mais agréable et abondante.

N'est-on pas obligé d'avouer qu'il existe en Cochinchine peu d'œuvres plus complètement intéressante que celle-ci qui travaille depuis quatre années, sans esprit de dogme ni de parti, à distraire sainement les enfants, à les instruire, à les rendre plus vigoureux ?

Les renseignements sur le Patronage laïque cochinchinois sont fournis chaque vendredi, à partir de 17 h.15, au siège social : Au Guignol (angle des rues Marc-Pourpe et Blancsubé).

Les adhésions sont adressées au président et les cotisations ou dons au trésorier général.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 22 juin 1925)

Nos lecteurs se rappellent la magnifique excursion faite à Pnom-Penh, en février dernier, par une centaine de pupilles du Patronage laïque cochinchinois.

Selon une habitude utile, un compte rendu de l'excursion fut demandé aux jeunes gens.

Voici le résultat de ce petit concours.

Prix spéciaux

Nguyen duc Ngai, École normale ; Georges Goupillon, collège Chasseloup-Laubat.
1^{er} Prix

Nguyen van Qui, C.S.B.Bentre ; Nguyen ngoc Thieu C. S A. Cantho ; Nguyen van Sang C.S.A. Giadinh ; Tran van Quâc C. S.A. Giadinh ; Tran quang Duc, C.S.A. Gocong ; Trinh minh Ly, C.S B. Soctrang ; Yêt, C.S B. Tayninh ; Nguyen duy Hin, C.S.A., Thudaumot.

2^e Prix

Nguyen van Buu, C. S. B. Bentre ; ce quang Huinh, C. S. A. Cantho ; Ly Lâm Hà, C. M. B. Cantho ; Bui van Lai, C. M. A. Giadinh ; Pham van Dû, C. M. B. Giadinh ; Trần van Thanh, C. S. B. Gocong ; Dô van Dat, C. S. B. Sadec ; Ly van Kiên, C. S. B. Soctrang ; Que C. S. B. Tâninh ; Nguyễn hau-Pûuoc C. M. A. Thudâumôti.

3^e Prix

Nguyen van Thuong, C. M. B. Cantho ; Ho van Bup, C. M. Thuduc ; Ngo van Xuyet, C. M. Thuduc ; Le quang Na, C. El. Mytho ; Nguyen van Quan dit Ba, Tanan ; Huynh van Chieu C. El. 2^e A. B. Thudaumot.

D'intéressants volumes ont été adressés par le Patronage laïque cochinchinois aux chefs des provinces pour que la remise en soit faite aux intéressés le jour de la distribution des prix.

Une œuvre utile
Le Patronage laïque cochinchinois
(Saïgon républicain, 8 juillet 1925, p. 6-7)

Le Patronage laïque cochinchinois nous adresse le premier numéro de son bulletin mensuel. On sait ce que sont les patronages laïques de France, dont l'œuvre de Cochinchine n'est qu'une filiale. Une œuvre d'éducation post scolaire au triple point de vue moral, intellectuel et physique.

Le bilan du Patronage laïque cochinchinois justifie la fierté de ceux qui se sont consacrés à cette œuvre qui n'a à son actif que de bonnes et nobles réalisations. Et c'est pourquoi sont nombreux et éminents les bienfaiteurs de cette œuvre parmi lesquels on compte le docteur Cognacq, gouverneur de la Cochinchine, ainsi qu'un nombre respectable de notabilités appartenant au monde administratif ou commercial.

Nos lecteurs jugeront par l'exposé ci-après de l'effort accompli par le Patronage laïque.

L'action du Patronage laïque pour l'exercice 1924-25

Nos cinémas scolaires ont parcouru sept fois toute la Cochinchine. Ils ont donné 668 séances ainsi réparties : Bac-lieu : 1G ; Baria : 2 ; Bentre : 3 ; Biênhôa : 3 ; Cantho : 20 ; Chaudoc : 18 ; Cholon : 32 ; Giadinh : 84 ; Gocong : 7 ; Hâtien : 3 ; Longxuyêñ 10 ; Mytho : 62 ; Rachgia : 5 ; Sadec : 12 ; Saigon : 255, Soctrang : 28 ; Tânán : 5 ; Tâninh : 9 ; Thudaumot : 15 ; Travinh : 61.

Le nombre total des spectateurs s'est élevé à 72.181 élèves ; 27.446 adultes.

Nous avons également prêté le concours de nos opérateurs, appareils et films, pour 113 leçons filmées.

Nos bibliothèques. — Elles sont au nombre de onze.

Nous venons de recevoir 651 volumes que nous avons fait relier. Le 15 septembre 1925, nous mettrons enfin en circulation une bibliothèque par province et commencerons la rotation.

Nos excursions. — En février, nous avons emmené une caravane de 108 enfants, surveillés par 12 instituteurs, dirigée par le délégué, visiter Pnom-Penh.

Nos colonies de vacances. — Soixante enfants ont bénéficié d'un séjour d'un mois au Cap Saint-Jacques en juillet-août 1924. Excursions à pied et en auto ; jeux ; bains de mer ; culture physique : Tout y fut. La santé des enfants fut améliorée.

Nos championnats.— La coupe Truong-van-Bên (foot-ball association), s'est disputée cette année ; le collège Chasseloup-Laubat gagne pour la deuxième fois,

L'Administration n'a pas encore répondu à nos demandes d'autorisation concernant notre 3^e championnat interscolaire d'Education physique.

Projets pour l'avenir

Nos cinémas scolaires continueront à fonctionner. Les tournées sont onéreuses.

Nos bibliothèques. — Nous continuerons à créer des Bibliothèques circulantes. Nous nous attacherons à créer des bibliothèques en annamite.

Nos colonies de vacances. — Cette année, nous organisons pour la période 15 juillet-15 août une 2^e colonie de vacances.

Nos sections. — Nous leur avons laissé la première année 10 % des cotisations ; la seconde année 20 % ; la troisième année 25 % des cotisations et 25 % des subventions des provinces et des villages.

Notre dernier Bureau central a décidé de laisser aux sections l'an prochain 30 % des cotisations et 30 % des subventions des provinces et des villages.

Ainsi tenons-nous nos promesses à mesure que notre matériel se complète.

Nos assemblées générales. — Celles de nos sections doivent avoir lieu entre le 1^{er} et le 25 juillet.

* * *

Ceux qui nous ont aidé et comment : le gouverneur général Maurice Long ; M. le gouverneur de la Cochinchine Cognacq, furent nos premiers membres bienfaiteurs ; M. le Gouverneur général Martial Merlin, MM. les chefs de province : Balencie, Bonnemain, Bussière, Butel, Caillard, Cullieret, Esquivillon, Laure, Gallois-Montbrun, Jésusalemy, Klein, Lebrun, Petit, Renault, Royer, Striedter, de Tastes ; MM. les professeurs : Blanc, Coué, Declerc, Dupin, Espelette, Lafuste, Lallemand, Madec, Solce, Tondut, Troalen.

Qu'ils trouvent ici nos remerciements.

Notre bureau central. — En voici la composition : Président, M. Ch. Goupillon, professeur ; vice présidents MM. Truong-van-Bên, conseiller colonial ; docteur Trân-van-Dôn ; Héon, secrétaire général de la chambre de commerce ; Le-van-Phat, dôc-phu-su ; Docteur Nguyêñ-van-Thinh. Vice-présidentes : M^{mes} Houssin, inspectrice des écoles de filles ; Paul, professeur. Secrétaire général : M. Vittori, professeur. Trésorier général : M. Daran, commis des postes. Commissaires généraux : MM. Nguyêñ-ngoc-An, commis des Services municipaux ; Halmicar da Cortivo, entrepreneur ; Trân-minh-Dao, instituteur à Giadinh ; Duchamp, commis des Travaux publics ; Gouillon, contrôleur des chemins de fer ; Loupy, répétiteur au Collège Chasseloup-Laubat ; Radies, comptable ; Nguyen-duc-Tuan, chef de canton à Giadinh ; Nguyen-van-Vi, instituteur ; Pierre Vidal, surveillant des Travaux publics,

Après cet exposé, une conclusion s'impose : il faut que le patronage laïque aille en se développant incessamment.

Déjà notre action, s'étend à presque toute les provinces de la Cochinchine et cependant, notre budget ne dépasse pas une moyenne de 14.000 p. par an.

Pour cette dépense relativement peu élevée, nous avons pu acquérir `

651 films représentant une longueur totale de 148 000 mètres ; 13 appareils cinématographiques complets avec accumulateurs Edison, groupes électrogènes ; cette œuvre a donné, du 22 septembre 1922 au 31 mai 1925, plus de 2.000 (2.066) séances instructives et récréatives devant 307.785 spectateurs appartenant tant à la jeunesse des écoles qu'aux populations des villages de Hatien, à Baria, de Baclieu à Biêñhoà.

Aurons-nous besoin d'ajouter que l'œuvre des bibliothèques scolaires, autre innovation, possède 2.300 volumes, 21 bibliothèques représentant, avec leur matériel, une valeur de près de 3.000 piastres.

Ajouterons-nous que l'essor pris par l'Education physique, le goût qu'en témoigne la population sont bien quelque peu redévalues aux championnats interscolaires (autre innovation) dont le dernier réunit à Saïgon les participants de 17 écoles... et dont tous les frais furent à la charge de l'Œuvre : 2.800 piastres.

Dirons-nous que la première colonie de vacances pour les écoles laïques officielles fut aussi l'Œuvre du Patronage laïque auquel elle coûta 1.700 piastres en 1924.

Dirons-nous encore que de fort intéressantes excursions, leçons de choses, furent conduites au Cap, à Longhai, à Thudaumot, à Phnom-Penh, mobilisant plus de 50 autocars, emmenant plus de 1.100 enfants, avec une dépense de près de 1.000 piastres.

Dirons-nous, pour terminer, que tout ceci suppose une organisation, secrétariat, une correspondance considérable, des imprimés par dizaines de mille...

Disons enfin pour conclure que tous ceux qui ont vu à l'œuvre les dirigeants de cette « Œuvre de Bienfaisance intégrale » où les enfants pauvres « et travailleurs » jouissent des mêmes prérogatives que les enfants cotisant 0 p. 60 par an, nous ne pouvons que regretter de ne pas voir se grouper autour d'elle tous les vrais Républicains, tous les laïques sincères, car elle est [la seule des œuvres existant en Cochinchine qui ait osé arborer le mot laïque à son fronton](#) et par là assurer en pleine liberté de conscience et d'opinion, leur part de ses bienfaits à tous les enfants, à quelque croyance et à quelque race qu'ils appartiennent.

Elle a, par son titre, affirmant le présent, garanti l'avenir.

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 3 décembre 1925)

À partir du jeudi 2 décembre, la bibliothèque du Patronage laïque cochinchinois, au Guignol, sera ouverte chaque jeudi et chaque dimanche, de 15h.30 à 17 heures.

Charles GOUPILLON, président

Tribune libre

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 11 décembre 1925)

Monsieur le directeur,

Un journal bi-hebdomadaire local, dans une campagne qu'il mène contre le directeur d'un quotidien, s'exprime de telle sorte que des personnes non averties pourraient se méprendre.

Le Patronage laïque cochinchinois n'a jamais été en relations ni directes, ni indirectes avec le bi-hebdomadaire en question.

Depuis quatre années qu'il existe et travaille, sans relâche pour une noble cause, le Patronage laïque — comme aussi les membres de son bureau central — a toujours prouvé qu'il ne craint en aucun cas de prendre ses responsabilités.

Tout article ou communiqué émanant de cette association ou de ses dirigeants responsables en porte la marque distinctive.

Espérant que vous voudrez bien accueillir favorablement cette rectification, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : GOUPILLON.

GIADINH

4^e Championnat provincial d'échecs (*L'Écho annamite*, 15 janvier 1926)

Hier ont eu lieu à 7 h 30 à Giadinh des-matches élémentaires des jeux d'échecs annamites à l'école élémentaire du chef-lieu. Le local était aménagé et splendidement pavé pour la circonstance. Tandis que les drapeaux tricolores ondoyaient fièrement au milieu des lambris de verdure, les concurrents mesuraient leur science.

Les pions de bois claquaient bruyamment pendant que les airs gais d'un grand phonographe se faisaient entendre au loin.

Les amateurs du noble jeu d'échecs étaient venus en foule : 41 étaient inscrits au calendrier.

Des matches se sont joués 2 à 2 et les gagnants se sont de nouveau rencontrés. Après avoir éliminé leurs adversaires, MM. Nguyén van-Loi, directeur de l'École de Govap, Nguyén van-Mao, instituteur à l'École Marc-Ferrando, Nguyén van-Nai, notable à Tân-son-Nhut, ont été déclarés finalistes provinciaux.

Un dîner cordial offert par le Patronage laïque de Giadinh a réuni tous les concurrents à l'École Marc-Ferrando.

La finale de ce 4^e championnat se jouera en public à Giadinh avec pièces vivantes et costumées le dimanche 14 mars 1926.

Commission interclub annamite Championnat indigène de foot-ball association de 1925-2926 (*L'Écho annamite*, 5 mars 1926)

.....
Dimanche 21 mars 1926

Grande journée sportive avec concours d'échec au profit du Patronage laïque.

Échecs annamites (*L'Écho annamite*, 17 mars 1926)

C'est une belle fête qu'organise chaque année le Patronage laïque cochininois pour la finale de ses championnats d'échecs.

Le spectacle en a été fixé par des albums de photographies de Saïgon.

La première de ces finales eut lieu à Saïgon, au vélodrome (parc des Sports), utilisé pour la première fois comme stade par le Patronage laïque cochininois, idée si heureuse que des hommes de génie ont trouvé juste de se l'approprier.

La seconde de ces finales eut lieu à Giadinh et y attira une foule de plus de deux mille personnes, malgré l'éloignement.

Cette troisième fois, c'est encore Saïgon qui jouera du spectacle: Il est vraiment original.

Sur le terrain de la Commission interclub annamite et de l'Étoile de Giadinh sera tracé un vaste échiquier. Généraux aux brillants costumes, abrites sous les parasols insignes de leur grade, officiers chamarrés, soldats en costume d'autrefois, cavaliers, canonniers traînent leurs pièces, éléphants, palanquins, tous évoluent aux ordres des finalistes du championnat.

Partie savante et émouvante où les pièces du jeu ne sont plus des rondelles de bois, mais vivent, s'agitent, sont frappées et tombent.

La partie commencera dimanche 21 mars à 15 heures 30 précises et se terminera vers 17 heures.

Immédiatement, un match de football Association, comptant pour la poule de retour du championnat de la Commission interclub annamite, mettra aux prises l'excellente équipe de l'Étoile de Giadinh et la jeune et vaillante équipe de G. E. S.

Cette fête promet d'être en tous points un événement remarquable. Les recettes seront affectées à l'aménagement du terrain de sports de Giadinh.

Les prix des places sont fixés comme suit :

Tribunes : 0 \$ 50 ; bancs extérieurs : 0 \$ 30 ; pelouse : 0 \$ 10 ; enfants : demi tarif.

Une carte postale souvenir, représentant le championnat de 1924 sera offerte à toutes les grandes personnes.

La vaccination des enfants nouveau-nés contre la tuberculose

(*L'Écho annamite*, 29 juillet 1926)

La tuberculose de l'adulte n'est que la fin d'une histoire dont les origines remontent à l'enfance.

La tuberculose est une des maladies qui exercent le plus de ravages parmi les populations du monde entier.

Elle existe depuis la plus haute antiquité et les peuples les plus anciens et les plus civilisés sont ceux chez qui elle sévit avec le plus d'intensité.

Le peuple d'Annam est très sensible à cette maladie et le nombre de ceux qu'elle frappe, aussi bien dans les classes riches que chez les travailleurs, est très élevé.

La mauvaise hygiène, la nourriture insuffisante, le manque de soleil et de lumière, l'entassement dans des locaux malpropres et mal aérés, l'abus du tabac, de l'alcool, de l'opium, les excès de toutes sortes facilitent l'élosion de la tuberculose et sa transmission à ceux qui sont bien portants.

Elle se transmet surtout par les poussières qui proviennent des crachats désséchés des tuberculeux. Il est donc très dangereux de cracher par terre, surtout quand on tousse, car on risque de rendre malades les personnes de l'entourage qui sont bien portantes.

Jusqu'à présent, on n'a trouvé aucun remède certain contre la maladie une fois qu'elle s'est déclarée, et la plupart de ceux qui sont atteints, malgré les soins et les remèdes des charlatans, sont destinés à mourir rapidement.

Mais de même qu'en vaccinant les enfants en bas âge contre la variole, on les préserve pour l'avenir de cette terrible maladie qui, il y a quelques années encore, faisait tant de victimes dans le peuple d'Annam, et qui a presque disparu aujourd'hui, de même vous pouvez préserver vos enfants pour toute leur vie contre la tuberculose en les vaccinant dès leur naissance contre cette maladie.

Un grand savant de France, élève de Pasteur, le docteur A. Calmette, après de longues années d'études, a trouvé un vaccin qui, donné aux enfants dans les quelques jours qui suivent leur naissance, les préservera pour l'avenir de devenir tuberculeux.

De très nombreux enfants ont été vaccinés en France, en Europe et dans le monde entier depuis cinq ans déjà sans accidents d'aucune sorte.

En Cochinchine, plus de 6.000 enfants ont été vaccinés en 1925-: aucun d'eux n'a eu à souffrir de la vaccination. Le nombre des enfants vaccinés s'accroît chaque jour.— Non seulement les maternités des grandes villes, mais les postes médicaux les plus éloignés de Cochinchine et les maternités privées sont maintenant tous pourvus de vaccin antituberculeux.

Pour vacciner les enfants, il suffit de leur faire avaler tous les deux jours, aussitôt après leur naissance, le contenu de trois ampoules de vaccin, une chaque fois.

Donc pas de piqûres douloureuses, pas de plaies pouvant faire souffrir l'enfant, aucune difficulté, tout le monde peut administrer le vaccin.

Mères annamites, faites donc vacciner vos enfants contre la tuberculose, empêchez-les de mourir de cette terrible maladie qui, aussi bien chez les enfants que chez les adultes, fait de si nombreuses victimes.

Bulletin du Patronage laïque cochinchinois d'avril 1926.

CHRONIQUE DU CAP

Ce qu'est le Cap.

Ce qu'il pourrait être

(*L'Écho annamite*, 12 octobre 1926)

(De l'*Opinion*)

Les enfants

J'ai, en son temps, souligné la belle œuvre accomplie par le patronage laïque qui envoie les enfants annamites au Cap en colonie de vacances. Initiative plus qu'heureuse. Mais malheureusement trop restreinte. Au point de vue annamite, d'abord, sans doute ; au point de vue français surtout. On n'a rien fait pour les petits des Français. Pas de pouponnière; pas de moyens d'envoyer des enfants sans les parents. Qu'on le dise ou non il y a, à la colonie, des gens qui gagnant 300 à 350 \$ et qui ne peuvent s'offrir un séjour au Cap ; ils n'ont aucun moyen d'y envoyer leurs enfants. Qu'a t-on fait, que veut-on faire pour ces enfants.

NEUMANN.

Gouvernement de la Cochinchine

(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1929)

Une subvention de six cents piastres (600 p. 00) est accordée pour l'année 1929 au Patronage laïque cochinchinois.

Les échecs vivants et costumés à la foire de Saïgon

(*L'Écho annamite*, 6 janvier 1928)

Dimanche 8 janvier, à 15 heures, sera offert le spectacle si attrayant d'un grand match d'échecs annamites avec pièces vivantes et costumées.

On se rappelle l'énorme succès de ces jeux si agréablement reconstitués en 1924, 1925 et 1926, par le Patronage laïque cochinchinois « Nam-Ky-Luong-Giao-Hoa-Hôï ».

Ce retour, auquel nous avons applaudi, à une antique et respectable tradition annamite, ne manquera d'attirer et les amateurs de couleur locale, et les passionnés du noble jeu, si nombreux en Cochinchine.

Une seconde séance sera offerte jeudi 12 janvier, à 15 heures.

Les attractions à la foire de Saïgon
Le noble jeu des échecs annamites
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

Rien n'est plus frais à l'œil que le spectacle offert dimanche et jeudi derniers, à la foire de Saïgon, par le Patronage laïque cochinchinois.

Aussi fût-ce, jeudi, devant une haute assistance que fut joué le match revanche du championnat pour 1927.

S. M. le roi du Cambodge, ayant à ses côtés M. le résident supérieur au Cambodge, M. le gouverneur de la Cochinchine, avec toute leur suite, occupaient la tribune d'honneur.

À quinze heures dix, les pièces vivantes furent mises en marche.

Quel délicieux spectacle ! L'échiquier, tracé, en bandes d'étoffe blanche, sur la pelouse rafraîchie ; les pièces costumées à l'ancienne se détachaient sur la verdure du sol.

Tous avaient conscience de la beauté de leur tâche.

C'étaient, d'abord, les soldats, avec leurs lances vermillon et or ; les canons de bronze, avec leurs canonniers ; les officiers en palanquins verts ou rouges, aux étoffes pailletées d'or ; les estafettes, aux chevaux caparaçonnés de bleu et de jaune ; les éléphants, avec leurs cornacs ; les officiers d'ordonnance, en riches robes et en bonnet de mandarin ; enfin, pour chaque camp, sous le parasol, le général, en somptueux costume, brodé de soie et d'or.

En arrière, sous des tentes, ornées d'étoffes chatoyantes, pavoisées de flammes traditionnelles, les champions méditaient, sur des échiquiers, les coups, annoncés à l'aide de porte-voix.

Et les pièces se mettaient en marche, sous les regards captivés des spectateurs.

Photographes et cinéastes s'en donnèrent à cœur joie.

Nous sommes heureux de féliciter le président du Comité de la Foire d'avoir accepté un spectacle qui lui a donné une attraction en tout point réussie et de couleur vraiment locale, digne d'une réclame plus intense.

Nous n'oublierons pas le Patronage laïque cochinchinois, qui a montré, une fois de plus, quels résultats excellents peut donner une collaboration franco-indigène bien comprise.

Nous félicitons une fois de plus, M. Pham van Thai, professeur de dessin à l'école de Giadinh, qui a ressuscité, en les modernisant heureusement, les vieux costumes, si brillants sous notre beau soleil.

Enfin, nous adressons un gentil souvenir aux pièces vivantes, élèves de l'école de Giadinh, qui ont prouvé, par leur bonne tenue et la conscience mise à jouer leur rôle, tout ce qu'on peut obtenir de nos enfants lorsqu'on s'adresse à eux avec une ferme affection.

Il nous reste, pour terminer, à formuler le vœu que ce beau spectacle, offert, chaque année, depuis 1924, par le Patronage laïque cochinchinois, le soit encore, pendant de longues années.

C'est le souhait que formaient, dimanche et jeudi, les amateurs de distractions saines et les passionnés du noble jeu des échecs annamites qui remplissaient les tribunes.

DANS L'ADMINISTRATION
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1929)

Une subvention de six cents piastres (600 p. 00) est accordée pour l'année 1929 au Patronage laïque cochinchinois.

Chronique sportive
LE GARCERIE-TENNIS-CLUB VA S'INSTALLER AU CAMP DES LETTRÉS
(*L'Écho annamite*, 6 décembre 1929)

.....
Grâce à ses démarches auprès de la municipalité saïgonnaise, son sympathique président a obtenu l'autorisation de l'installer sur le magnifique Camp des Lettrés, rue Blancsubé, aux côtés du Patronage laïque cochinchinois et de la Boule gauloise.
.....

Exposition intercoloniale de Paris de 1931
La participation de la Cochinchine
L'activité annamite
(*L'Écho annamite*, 14 décembre 1929)

.....
En dehors du théâtre et de la musique, il sera donné des spectacles caractéristiques des mœurs et coutumes annamites. Ainsi, le *co-nguoï* (jeu d'échecs humains et costumés) aura sa large place à l'exposition. Ce ne sera pas 'attraction la moins goûtee, et nous ne devons pas oublier les louables tentatives faites, il y a quelques années, en Cochinchine par M. Goupillon, président de la section locale du Patronage laïque, pour rénover ce jeu savant si curieux et si affectionné de nos ancêtres les lettrés : le « noble jeu des échecs. »

Patronage laïque cochinchinois
(*L'Écho annamite*, 23 avril 1930)

La réunion annuelle de 1930 du bureau central du Patronage laïque cochinchinois aura lieu le jeudi 24 avril courant, à 18 heures, au Guignol, angle des rues Marc-Pourpe et Blancsubé, pour la discussion et l'examen de l'ordre du jour suivant : 1° Action en 1929 ; 2° Situation financière ; 3° Élections des membres du bureau de 1930-1931 ; 4° Questions diverses.

Tennis
Inauguration des courts du « Saïgon Tennis-Club »
(*L'Écho annamite*, 22 mai 1930)

C'est ainsi qu'il obtint d'emménager au Camp des Lettrés, dans le voisinage de la Boule gauloise et de ce qui avait été, autrefois, le cinéma et la bibliothèque du Patronage laïque cochinchinois.

Au Patronage laïque
(*Le Populaire d'Indochine*, 14 février 1931)

Le Patronage laïque s'est réuni dimanche dernier en assemblée générale afin de renouveler son comité.

Ont été élus :

M. Goupillon, président ;

MM. Fauquenot et Ng-duc-Tuân, vices présidents ;

M. David Firmin, secrétaire

M. Vidal, trésorier

Les commissaires généraux suivants ont été nommés : MM. Chauvin, Bonvicini, Robin, [Susini](#) et Le-huu-Vinh.

Il a été ensuite décidé d'organiser pour le mois juillet prochain, une colonie de vacances au Cap Saint Jacques,

L'assemblée a également étudié la possibilité de créer un jardin d'enfant.

Des démarches seront faites auprès des autorités supérieures pour l'obtention d'un carré de terrain, susceptible d'être transformé en jardin pour enfants.

Tombola
(*Les Annales coloniales*, 23 juillet 1931)

Le comité de Patronage laïque cochinchinois est autorisé à organiser une tombola au profit de cette œuvre.

Il pourra être émis six mille billets au prix de 0 p. 50 le billet.

Le tirage de la tombola aura lieu au Cap Saint-Jacques le 15 août 1931 sous le contrôle des autorités provinciales.

À la Commission municipale des travaux publics de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1931)

Une autre question de demandes de session de terrains de la ville de gré à gré émanant du patronage laïque qui désirerait avoir un emplacement au cœur du jardin, de la ville et du colonel Sée demandant l'autorisation de construire un nouveau bâtiment près du stand de tir* déjà existant, a été renvoyée également pour un examen plus approfondi. La Commission municipale doit, en effet, étudier cette question de très près et savoir jusqu'où peuvent aller ces cessions de terrains. Ceux-ci commencent à devenir plutôt rares.

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES
Au patronage laïque de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 26 septembre 1931)

Le Patronage a donné le mois dernier, au théâtre municipal, une soirée de gala, dont la recette devait être versée à la caisse de cette œuvre philanthropique par excellence puisque, par bateau, sont partis au Cap Saint-Jacques cent écoliers annamites qui vont au bord de la mer prendre des vacances saines et pour rien, sans débourser un seul cent, le patronage laïque organisant cette colonie de vacance.

Comme pour toute œuvre d'utilité publique, les Saïgonnais n'ont pas boudé quand on a fait appel à leur générosité. Ils sont venus nombreux à la soirée.

Le gouverneur de la Cochinchine et le président du conseil colonial y assistaient.

En lever de rideau, M. Goupillon, président du Patronage, a prononcé un discours documenté dans lequel il a tracé les efforts réalisés par son groupement.

M. Goupillon dit ensuite qu'il a obtenu tous ces résultats grâce au gouverneur de la Cochinchine, au président de la commission municipale de Saïgon et à des chefs de provinces.

Cette réunion se termina par une heure de spectacle.

Au Conseil municipal de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 23 octobre 1931)

.....
On met à la disposition du Patronage laïque cochinchinois un lot de terrain sis au parc Maurice-Long
.....

Les activités dirigées
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1939)

... M. Torreilles inspecteur des écoles, ... a accepté de prendre la présidence du Patronage laïque* et ... se propose de faire revivre cet organisme et de constituer une section spéciale chargée d'organiser le cinéma scolaire dans toute la Cochinchine.

Dès que ce cinéma sera mis sur pied, un essai de radiophonie scolaire sera tenté.
